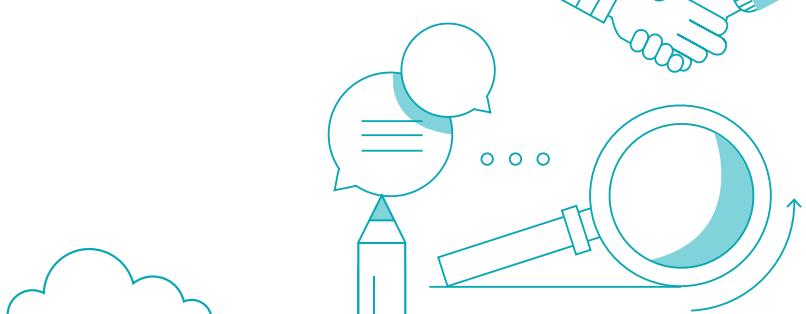
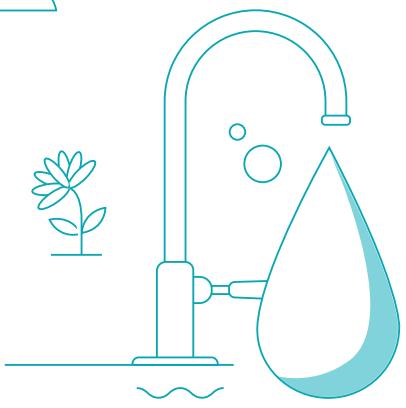
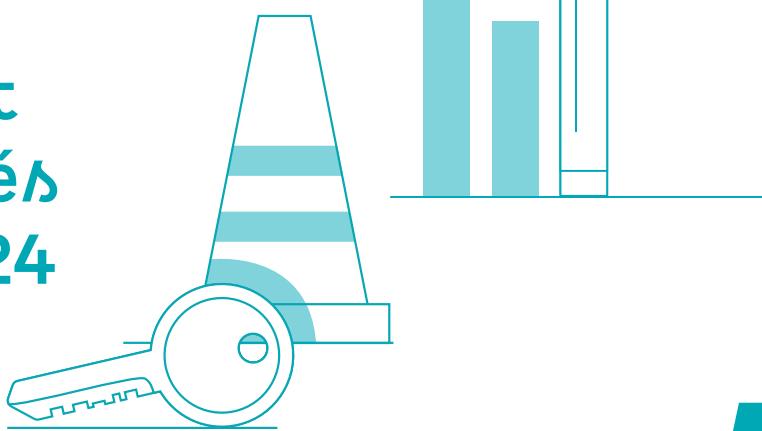
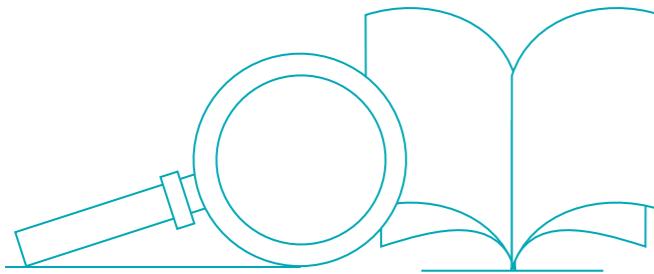


29,24+



Rapport d'activités 2024





Rapport d'activités 2024

- | | |
|--|---|
| <p>P.3 Édito du président</p> <p>P.5 Bâtir un avenir durable et solidaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Direction de la transition écologique et climatique • Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement Durable • Direction du Patrimoine Immobilier • Unité Partenariats et coopérations métropolitaines <p>P.18 Innover et fédérer pour un service public performant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Direction des ressources humaines • Direction des systèmes d'information • Direction de la donnée <p>P.26 Le service public au plus près des habitant·es</p> <ul style="list-style-type: none"> • Direction espaces publics • Direction de la mobilité • Direction du cycle de l'eau • Direction gestion et valorisation des déchets <p>P.36 Des logements pour tous</p> | <p>P.39 Les piscines font le plein</p> <ul style="list-style-type: none"> • Direction des Loisirs Aquatiques <p>P.42 Au cœur du lien avec les habitants et les territoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil général et courrier • Direction Communication et Attractivité <p>P.46 Au service de l'action publique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Direction des finances • Direction des Affaires juridiques et Commande publique • Direction Coordination et Accompagnement Administratif <p>P.57 Améliorer les conditions de vie des habitant·es</p> <ul style="list-style-type: none"> • Direction Initiatives associatives et Citoyenne <p>P.59 Soutenir la création, l'emploi et l'innovation sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Direction de la Culture |
|--|---|



© Martin LAUNAY / Ville de Saint-Nazaire

Édito

PAR DAVID SAMZUN,
PRÉSIDENT DE SAINT-NAZaire AGGLOMÉRATION - LA CARENE

2024 : une année d'épreuves et de résilience, au service d'un territoire en mouvement.

L'année 2024 restera gravée dans notre mémoire collective comme celle d'un défi sans précédent : la cyberattaque du 9 avril a mis à l'épreuve notre capacité à réagir, à nous adapter et à nous relever. Face à cette crise, les agents de la collectivité, les élus et nos partenaires ont fait preuve d'une mobilisation exemplaire, démontrant une fois encore la force de notre territoire. Grâce à leur engagement, nous avons maintenu les services essentiels, protégé nos données et engagé une reconstruction ambitieuse de notre système d'information. Cette épreuve a renforcé notre détermination à moderniser nos outils et à sécuriser notre avenir numérique.

Pourtant, malgré ce contexte difficile, 2024 a aussi été une année de progrès et d'avancées majeures. Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre projet de territoire, avec des réalisations concrètes au service des habitants, des entreprises et de l'environnement. La réouverture de l'Espace Neptune à Donges, l'avancée des travaux sur le réseau de chaleur ESTER, ou encore le lancement du démonstrateur « Puissance 4 » illustrent notre volonté

d'innover pour un territoire plus durable et plus attractif. Nous avons également renforcé notre action en faveur de la transition écologique, avec des projets structurants comme la renaturation des marais, la stratégie biodiversité ou encore le déploiement des bio-déchets.

L'agglomération a aussi confirmé son rôle de levier économique et social, en accompagnant les entreprises, en soutenant l'emploi et en développant des solutions pour répondre à la tension immobilière. La dynamique industrielle, portée par les Chantiers de l'Atlantique et nos filières d'excellence, se poursuit, tandis que nos politiques en faveur du logement, des mobilités et de la culture contribuent à améliorer le quotidien de nos concitoyens.

Je tiens à saluer l'implication de tous ceux qui, au quotidien, font vivre notre agglomération : les agents, les élus, les associations, les entreprises et les habitants. C'est ensemble que nous bâtissons un territoire solidaire, résilient et tourné vers l'avenir.

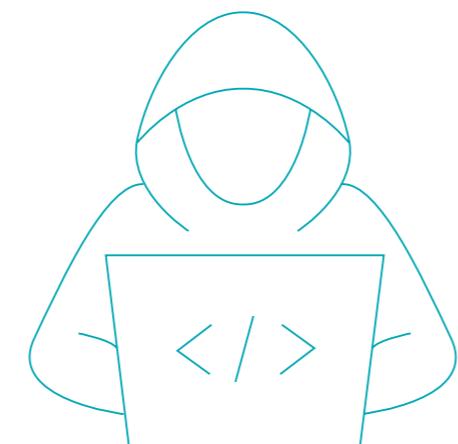
Cyberattaque

Le **9 avril 2024**, la collectivité a été victime d'une **cyberattaque majeure**, déclenchée par une intrusion via un compte générique en mode VPN, suivie d'une attaque par cryptovirus. Cet événement a entraîné l'**arrêt immédiat de l'ensemble du système d'information** : serveurs, postes de travail, téléphonie fixe, messagerie, ainsi que les outils métiers partagés avec les communes de Pornichet, Montoir-de-Bretagne, La Chapelle-des-Marais, Donges, et plusieurs structures satellites (ADDRN, SONADEV, Fédération des Maisons de Quartier, SNAT).

IMPACTS OPÉRATIONNELS

L'attaque a **paralysé les outils numériques** pendant plusieurs semaines, perturbant l'activité de tous les services. Les conséquences directes ont inclus :

- L'impossibilité d'accéder aux logiciels métiers, entraînant des retards dans le traitement des dossiers (urbanisme, gestion des déchets, paiement des factures, etc.).
- Des difficultés dans la relation aux prestataires et aux entreprises, en raison des retards de paiement et des reports de projets.
- Une interruption partielle des services publics, nécessitant la mise en place de solutions alternatives pour maintenir l'accueil des usagers et la continuité des missions essentielles.



GESTION DE CRISE ET ACTIONS CORRECTIVES

Dès la détection de l'attaque, le **plan de gestion de crise** a été activé, incluant :

- 1. L'analyse des systèmes compromis** : environ 2/3 des systèmes ont été contaminés, mais aucune fuite de données n'a été détectée. Les sauvegardes, non affectées, ont permis d'envisager une restauration sécurisée.
- 2. La priorisation des services à rétablir** : les outils critiques (gestion financière, télégestion des réseaux d'eau, préparation des élections, paie des agents) ont été remis en service en mode dégradé dans un premier temps.
- 3. La reconstruction progressive des applications** : en collaboration avec les éditeurs et les directions concernées, chaque logiciel métier a été reconstruit et sécurisé selon les derniers standards. Ce processus, toujours en cours, est estimé à deux ans.
- 4. La communication interne et externe** : des canaux alternatifs (WhatsApp dédié, affiches, intranet dégradé) ont été créés pour informer les agents et les usagers.

RETOUR À LA NORMALE ET ENSEIGNEMENTS

Le **second semestre 2024** a marqué un **retour progressif à une activité normale**, bien que certains services aient dû travailler en surrégime pour rattraper les retards accumulés. Cette crise a permis de :

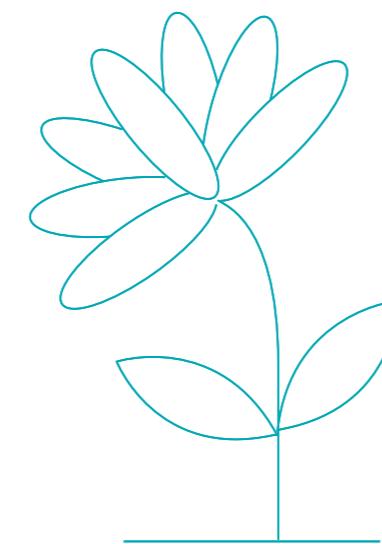
- Renforcer les protocoles de sécurité en collaboration avec l'ANSSI et Orange Cyberdéfense.
- Améliorer la coordination entre les services, avec une meilleure préparation aux situations de crise.
- Accélérer la modernisation des outils, en intégrant des solutions plus résilientes.

Cette cyberattaque a constitué un **défi sans précédent**, mais elle a aussi démontré la **capacité de la collectivité à s'adapter et à se reconstruire**. Les mesures mises en place visent à **garantir une meilleure protection** contre les cybermenaces futures.

DGA FABRIQUE DU TERRITOIRE ÉCOLOGIQUE

Bâtir un avenir durable et solidaire

En 2024, la DGA Fabrique du Territoire Écologique a renforcé son engagement pour un territoire résilient, sobre et solidaire. Entre transition énergétique, préservation des écosystèmes et urbanisme durable, ses actions visent à concilier développement économique, qualité de vie et respect de l'environnement, au service des générations présentes et futures.



1 - Direction de la transition écologique et climatique

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

/// ESTER - LE RÉSEAU DE CHALEUR DE SAINT-NAZAIRE AGGO

Fin 2024, l'Agglomération entérinait le choix de son délégataire pour la conception, le déploiement et la commercialisation de son futur réseau de chaleur industrielo-urbain. L'offre de Dalkia a été retenue après une année placée sous le signe des négociations avec différents candidats. Le futur réseau alimentera en chaleur à un coût attractif et stable dans le temps des collectifs denses d'habitat, du patrimoine public et des sites industriels (100 GWh, soit l'équivalent de 16 500 logements). Le taux d'énergie renouvelable et de récupération est fixé à 88 % (taux plus élevé que la moyenne des réseaux existants en France). Les travaux préparatoires, mutualisés avec le déploiement d'Hélyce+, ont déjà débuté en 2024 sur des axes structurants tels que le secteur Côte d'Amour Vecquerie et le boulevard Leferme.

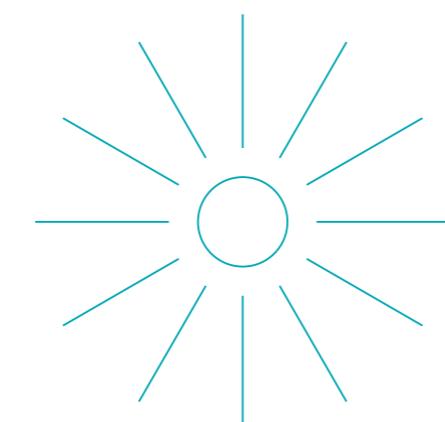


Travaux préparatoires du futur réseau de chaleur.

© Saint-Nazaire Agglo / la CARENE

/// RELANCE PROGRAMME ACTÉE

La candidature groupée avec six communes de l'Agglomération (Besné, Montoir-de-Bretagne, Pornichet, Saint-André-des-Eaux, Saint-Nazaire et Trignac) à l'appel à projets ACTÉE « FONDS CHENE 3 » (FNCCR, SASU) a été retenue en juillet 2024. Avec un plafond de financements mobilisables à 565 403 € entre 2024 et 2026, c'est une excellente nouvelle pour le déploiement d'outils de comptage et de suivi énergétique, d'audits énergétiques, de prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de prestation de maîtrise d'œuvre pour des projets de rénovation énergétique ambitieux et du poste d'économie de flux interne de Saint-Nazaire Aggo.



ALIMENTATION, AGRICULTURE ET MARAIS

/// RENCONTRES INSTALLATION-TRANSMISSION ET SOUTIEN EXCEPTIONNEL « FOIN »

La question de la transmission et du renouvellement des générations en agriculture est un enjeu crucial afin de maintenir l'agriculture sur le territoire : un tiers des chefs d'exploitation seront à l'âge de partir à la retraite d'ici 10 ans. Saint-Nazaire Aggo collabore avec plusieurs têtes de réseau du secteur agricole (Chambre d'Agriculture, CAP44, GAB44 et Terre de Liens) pour activer des leviers et accompagner la profession dans la mise en œuvre de solutions. En particulier, le 12 février 2024, l'Agglomération, associée à ses partenaires, a réuni plus de 80 personnes représentatives d'un large panel d'acteurs concernés par cette problématique (cédants, porteurs de projet, élus, banques, coopératives agricoles...). En parallèle, face à une année marquée par une pluviométrie deux fois supérieure à la moyenne printanière, Saint-Nazaire Aggo, en accord avec la région Pays de la Loire, s'est mobilisée pour soutenir la profession : 6 fermes en difficulté ont pu bénéficier d'une aide exceptionnelle pour l'achat de foin, pour un total de près de 40 000 €.



Terres agricoles dans le quartier de l'Immaculée, à Saint-Nazaire.

© Christian ROBERT / Ville de Saint-Nazaire

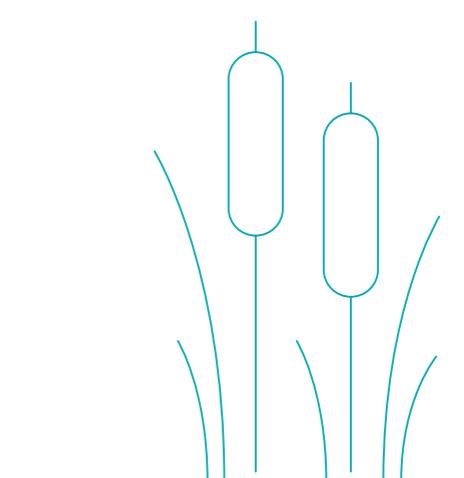
/// PLAN MARAIS

Saint-Nazaire Aggo a initié dès 2023, en coopération et en concertation avec les acteurs des marais Brière et du Brivet (SBVB, PNRB, CSGBM, EPCI, communes...), une démarche dénommée « Plan marais ». Dans ce cadre, l'Agglomération a adopté un fond de concours de 600 000 € pour la période 2024-2026, afin de répondre aux situations les plus critiques en matière de gestion des canaux, en complément des travaux déjà engagés par le SBVB. En 2024, Saint-Nazaire Aggo a engagé 108 064 € pour subventionner des travaux réalisés par les communes de Saint-Joachim, Saint-André-des-Eaux et Trignac (curée de Fédrun et port de la Chaussée neuve notamment). De nouveaux travaux seront cofinancés en 2025 et en 2026. En parallèle, Saint-Nazaire Aggo a également contribué au financement d'une étude portée par le PNRB sur le stockage et les émissions de carbone des marais, à hauteur de 56 000 €.

© Martin LAUNAY / Saint-Nazaire Aggo



La Brière, au port de Rozé.



BIODIVERSITÉ: LANCEMENT STRATÉGIE BIODIV ET VALORISATION DES ABC

Depuis de nombreuses années, Saint-Nazaire Agglo s'engage en faveur de la préservation de la biodiversité, notamment à travers des partenariats solides, comme celui établi avec le Parc Naturel Régional de Brière (PNRB). Afin de renforcer ses actions en faveur de la biodiversité, la collectivité a lancé l'élaboration d'une stratégie dédiée, qui vise à établir une feuille de route accompagnée d'un plan d'action opérationnel.

La première étape de cette démarche, réalisée en 2024, a reposé sur la constitution d'un état des lieux des enjeux liés à la biodiversité du territoire. Une source précieuse de données provient des Atlas de la Biodiversité Communale, finalisés en 2024 sur l'ensemble des dix communes de l'agglomération, et qui ont mobilisé plus de 3 000 participants à travers 316 animations, sous coordination du PNRB. Les équipes de naturalistes du PNRB et des associations environnementales partenaires ont ainsi exploré des milliers d'hectares de milieux naturels, mettant en lumière la richesse de la biodiversité locale. Marais, prairies naturelles, mares (plus de 600), bocages, dunes, hébergent des milliers d'espèces protégées : Barge à queue noire, Courlis cendré, Guifette moustac, Linotte mélodieuse..., ainsi que des insectes, des amphibiens, des reptiles et des chauves-souris.

L'année 2025 sera dédiée à la construction du plan d'actions, qui déclinera les objectifs en mesure concrètes, menées en partenariat avec les acteurs du territoire.



Animation autour de la biodiversité.

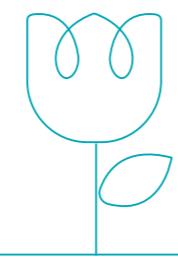
DÉVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE DE LA TRANSITION

Dans le cadre de sa labellisation « Territoire engagé pour la transition écologique », l'agglomération a mis en place un plan de mobilisation interne pour les agents. Des actions de sensibilisation ont été proposées aux équipes pour développer une culture commune de la transition écologique, à titre d'exemple :

- découverte de la biodiversité sur les étangs de Guindreff,
 - fresque du climat,
 - sensibilisation à l'usage du vélo et ateliers de réparation,
- C'est au total 246 personnes qui ont été sensibilisées.



Action de sensibilisation interne à la transition écologique.



/// UNE SENSIBILISATION À L'ÉNERGIE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE: PROGRAMME WATTY

Watty est un programme complet de sensibilisation à la transition écologique, destiné aux enfants dans les écoles. Il offre aux élèves les outils nécessaires pour comprendre les enjeux environnementaux et leur permet, à leur échelle, de réaliser des économies d'énergie. Le dispositif a été renouvelé pour 31 classes sur l'agglomération, impliquant 796 enfants.



2 - Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement Durables

FONCIER

Saint-Nazaire Agglo a procédé en 2024 à la signature d'actes notariés pour un montant total de 900 000 €, hors frais liés à l'acte. Il s'agit essentiellement d'acquisitions de terrains nus ou bâtis pour la construction de logements dont des logements sociaux, des projets de renouvellement urbain en centre bourg, d'équipements dont des voiries en zone d'activités économiques et le maintien d'activité agricole sur le territoire de l'agglomération.

Saint-Nazaire Agglo a procédé en 2024 à des signatures d'actes notariés pour réaliser plusieurs cessions de biens, pour un montant total de 195 000 €. Ces cessions ont pour objet de permettre la réalisation d'opérations de construction de logements sociaux et l'instauration d'un bail emphytéotique au bénéfice d'un établissement d'enseignement supérieur.

L'EPF a procédé à plusieurs acquisitions sur le territoire de l'Agglomération en 2024, pour un montant total de 1073 000 €. Ces acquisitions ont pour objet de permettre la réalisation d'opérations de renouvellement urbain ou d'opérations de production de logements dans le diffus, essentiellement en vue de la production de logements sociaux.

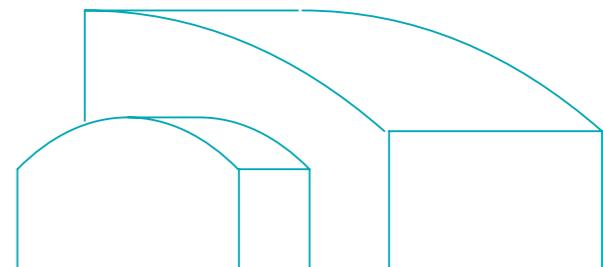
CHIFFRES-CLÉS

Environ
30
délibérations
ont été prises par l'unité foncier en 2024.



1 délégation de préemption

a été établie au bénéfice de l'EPF, dans le cadre d'une préemption menée en vue de la constitution d'une réserve foncière pour la production de logements sociaux.



PROJETS URBAINS ET INFRASTRUCTURES

/// ÉCOTTAIS 3

Le projet des Écottais 3 à Donges vise au développement d'un nouveau quartier d'habitation en continuité de l'actuel quartier des Écottais. Cette dernière tranche du projet s'assortit sur un périmètre d'environ 13 hectares et s'insère dans un contexte à fort enjeux environnemental et paysager.

Les études préalables à l'urbanisation - comprenant une phase de concertation auprès de la population - sont terminées et ont donné lieu à un plan guide d'aménagement du futur quartier permettant le développement à terme d'environ 280 logements dont 42 % de logements sociaux. Le projet prévoit également la réalisation d'espaces publics qualitatifs et paysagers à destination des futurs habitants et des usagers du site actuel.

Fin 2024, le conseil communautaire de Saint-Nazaire Agglo a attribué à la SPL locale SONADEV la concession d'aménagement pour la mise en œuvre opérationnelle du quartier. Les prochaines étapes du projet consistent à sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre qui aura la charge de finaliser le plan d'aménagement et de constituer les dossiers d'autorisations urbaines et environnementales autorisant la réalisation de ce futur quartier d'habitat.



Site du projet Écottais, à Saint-Nazaire.

/// TRIGNAC : LA PLACE DE LA MAIRIE SE REDESSINE

Dans la continuité du plan-guide établi pour le centre-ville de Trignac, le projet de requalification de la place de la mairie doit permettre de résorber le déficit d'image du centre-ville de Trignac, de manière à lui conférer une attractivité résidentielle et commerciale.

Le projet prévoit :

- la requalification piétonne de la place et sa renaturation (végétalisation), grâce à la recomposition de l'offre de stationnement
- la création de 3 plots immobiliers, pour une quarantaine de nouveaux logements autour de la place, en accession libre, accession sociale, et locatif social
- l'installation de nouveaux commerces de proximité, dont une boulangerie
- la création d'une nouvelle voie au nord de la mairie qui desservira les opérations immobilières
- l'aménagement du parcours Hélyce+ sur la rue de la Mairie, et sur la rue Marie Curie avec la création d'une nouvelle piste cyclable

En 2024, le concessionnaire de la ZAC a finalisé les études de conception et passé les marchés de travaux. Les programmes immobiliers ont été affinés, et les opérateurs CISN et Silène ont été choisis. Le projet porté par CISN s'inscrit dans le dispositif d'expérimentation Puissance 4 visant à inventer un mode constructif modulaire, pour optimiser le coût de construction du logement, tout en garantissant l'atteinte des objectifs de qualité (architecturale, environnementale et d'habitat).

Le premier semestre 2025 sera consacré aux travaux de voirie autour de la place de la Mairie, en parallèle des travaux d'insertion urbaine Hélyce+ qui se raccorderont au périmètre de la ZAC. Puis s'enchaîneront au second semestre les travaux sur la place, pour une livraison début 2026. Les projets immobiliers seront quant à eux livrés en 2027.



Projet de requalification du centre-ville de Trignac.

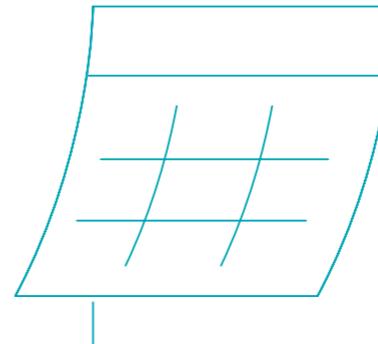
/// LA CHAPELLE-DES-MARAIS : L'ÎLOT GRAINETERIE SE PRÉPARE

D'une superficie de 6 500 m², l'îlot Graineterie propose une localisation centrale à la Chapelle-des-Marais, face à la mairie et à la pharmacie, à proximité immédiate des commerces et services. Sur cet îlot sont envisagés 34 logements, suite à une étude urbaine menée en concertation avec la ville et la population en 2022, avec une offre d'appartements abordables soutenue par le dispositif des Biens Négociés de Saint-Nazaire Agglo. La programmation du projet prévoit également 360 m² de locaux commerciaux et services.

L'année 2024 a été consacrée à la poursuite des acquisitions foncières, et à la démolition du bâti ; la ville a procédé à l'effacement des réseaux sur les voies en rive. En 2025, l'opérateur du lot A (22 logements + commerces) doit être retenu pour un dépôt de permis de construire dans l'année. Quelques acquisitions foncières resteront également à finaliser.



Démolition du bâti de l'îlot Graineterie.



PLANIFICATION

En 2024, plusieurs procédures d'évolution du document d'urbanisme ont rythmé la vie du service planification afin de répondre aux besoins de développement des communes et mettre en œuvre les politiques publiques portées par l'Agglomération :

La mise à jour n°5 du PLUi visant :

- l'intégration des périmètres de prise en considération (Saint-André des Eaux, Trignac, Saint-Nazaire, Donges),
- la mise en place de la taxe d'aménagement sur Saint-Nazaire, et du droit de préemption urbain renforcé sur les ZAD arrivées à échéance,
- la modification n°1 des zonages d'assainissement eaux pluviales et eaux usées,
- l'extension du PEAN,
- l'intégration des ICPE (Cargill, Equiom) / PPRT TOTAL Energies,
- le classement sonore infrastructures,
- la délimitation des zones de présomption de prescription archéologique / Saint-Nazaire,
- l'intégration de secteurs d'information sur les sols,
- l'inscription au titre des monuments historiques de l'église Saint-Martin / Donges a été approuvée par arrêté du 4 mars 2024.

La modification de droit commun n°3 a été finalisée et a fait l'objet d'une enquête publique du 21/10 au 21/11/24 (et approuvée en février 2025) pour les motifs suivants :

- clarifier certaines notions réglementaires et ainsi modifier des articles du règlement écrit,
- mettre en compatibilité le PLUi avec le PLH,
- favoriser la mixité fonctionnelle en zone commerciale,
- faire évoluer le règlement graphique,
- modifier le règlement du PLUi sur le plateau du Petit Maroc en rives d'estuaire sur la commune de Saint-Nazaire, afin de permettre la réalisation d'un projet d'espaces publics ou la construction éventuelle d'immeubles d'intérêt collectif / usage public,
- supprimer, modifier ou créer des emplacements réservés,
- créer, supprimer ou modifier des OAP sectorielles, et notamment supprimer l'OAP des Evenfs sur la commune de Pornichet.

La modification de droit commun n°4 a été engagée par arrêté le 6/06/24 et a pour unique objet l'ouverture à l'urbanisation de 3 secteurs 2AU, Océanis-Sud et la Torpille, à Saint-Nazaire, Chateauloup-est à Saint-André des Eaux. Cette procédure a permis de mettre en œuvre la stratégie ZAN, en priorisant les zones à ouvrir à l'urbanisation au regard des capacités à faire dans le tissu urbain, les objectifs assignés par le PLH, et la prise en compte des enjeux environnementaux, par une démarche Éviter-Réduire - Compenser (ERC).

En effet, pour rappel, une conférence intercommunale de l'urbanisme élargie aux maires, s'est tenue fin 2023 au cours de laquelle les communes ont pris connaissance des résultats des études environnementales et des capacités constructibles de chaque site (sur les 22 sites 2AU du PLUi), ce qui a amené les élus à réinterroger les modalités de développement de leur territoire.

Saint-Nazaire Agglo, s'inscrivant dans la trajectoire ZAN, a mobilisé l'ADDRN afin de quantifier les gisements fonciers au sein de l'enveloppe urbaine de toutes les communes du territoire (c.-à-d. hors zones en extension).

Ces éléments ont notamment été utilisés pour la commune de Saint-Nazaire et de Saint-André-des-Eaux, permettant de compléter les justifications d'ouverture à l'urbanisation lors de la modification n°4 du PLUi.

Les études capacitives réalisées sur les 2 principaux sites, leur traduction en OAP, ont permis de compléter la démarche ERC en évitant les secteurs soumis à de forts enjeux environnementaux.

URBANISME RÉGLEMENTAIRE

La modification de droit commun n°5 a été engagée par arrêté le 19/11/24, visant :

- la Traduction réglementaire de la stratégie d'urbanisme commercial intercommunale impliquant d'apporter des modifications aux règlements graphique et écrit, ainsi que la création d'une OAP thématique commerce,
- l'intégration des évolutions issues de la Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables dite loi « APER » ;
- l'harmonisation et la clarification des dispositions relatives au patrimoine naturel et paysager ;
- le recalage des données graphiques du PLUi suite à l'entrée en vigueur de la Représentation Parcellaire Cadastrale Unique (RPCU) ;
- l'évolution des règlements graphique et écrit, la suppression, modification ou création d'emplacements réservés et création, la suppression ou modification d'OAP sectorielles afin d'adapter le PLUi aux enjeux de développement du territoire.

La déclaration de projet important mise en compatibilité du PLUi n°2 a été engagée lors du conseil communautaire du 08 octobre, puis, par arrêté du 20 décembre 2024, le Président a prescrit la procédure de mise en compatibilité n°2 du PLUi, afin de permettre la réalisation d'un nouveau Centre d'Incendie et de Secours, sur la commune de Saint-André des Eaux. Le site actuel, situé en cœur de bourg, n'est plus adapté aux besoins.

Afin de disposer d'un suivi au plus près de la trajectoire ZAN, d'une aide à la décision, un outil a été construit avec l'ADDRN, permettant d'évaluer au fil de l'eau la consommation d'espaces agricoles et naturels, en lien avec la délivrance des permis de construire.

Le service planification a également participé activement aux travaux de révision du Schéma de Cohérence Territoriale Nantes Saint-Nazaire (SCOT), notamment lors de l'élaboration du D00, permettant d'intégrer au mieux les projets portés par le territoire nazairien, et s'inscrire dans la coopération à une échelle plus large.

Enfin, une étude visant à la refonte du volet patrimonial du PLUi a été engagée. À terme, cette démarche accompagnée par l'agence PAUME permettra d'identifier au PLUi l'ensemble des bâtis d'intérêt patrimonial à l'échelle de l'agglomération et d'y adosser des règles de protection et de mise en valeur adaptées aux enjeux de demain.

L'année 2024 a marqué le début de l'instruction des dossiers d'enseignes et publicité et par conséquent l'apprentissage par le service de nouvelles réglementations et procédures à mettre en œuvre.

Au total, 700 dossiers en équivalent permis de construire ont été instruits sur les 8 communes sous convention. 36 permanences ont été réalisées dans les communes.

Les dossiers traités pour les 8 communes sous conventions se répartissent de la façon suivante :

- les certificats d'urbanisme opérationnels correspondant à 18 % des dossiers (en baisse)
- les déclarations préalables correspondant à 42 % des dossiers (en hausse)
- les permis (construire, démolir et aménager) à 38 % des dossiers (en baisse)
- les enseignes à 2 % (nouveauté)

La part de permis de construire modifcatifs a atteint cette année 5 % des PC déposés.

Les instructrices de l'Agglomération ont traité des projets particuliers comme :

- **La Chapelle-des-Marais** : 9 maisons individuelles en locatifs sociaux
- **Montoir-de-Bretagne** : école maternelle, école élémentaire et crèche multi-accueil, plateforme logistique, bâtiments industriels, sous-station électrique Hélyce +
- **Trignac** : sous-station électrique Hélyce +, tiny houses, village d'entreprises, logements temporaires
- **Saint-André-des-Eaux** : logements collectifs, rénovation et extension de l'école maternelle, bâtiments artisanaux
- **Saint-Joachim** : logements collectifs, atelier artisanal
- **Saint-Malo-de-Guersac** : logements collectifs
- **Donges** : logements collectifs, extension bâtiment industriel, entrepôt, pompes funèbres

+ FOCUS

Pour l'unité administrative rattachée à la DGA, l'année 2024 a confirmé la dynamique engagée en 2023, avec une accélération significative de l'activité, tant en volume qu'en valeur. Cette évolution s'inscrit dans la continuité du programme d'investissement communautaire (2022-2028).

L'activité s'est notamment illustrée par une hausse marquée des mandats budgétaires :

- + 36 % de mandats émis en nombre par rapport à 2023,
- + 179 % en valeur TTC, passant de 17,84 M€ en 2023 à 49,86 M€ en 2024. Cette progression s'explique en partie par la reprise du mandatement post-cyber-attaque et par l'intensification des travaux sur les projets, avec un pic d'activité observé au 3^e trimestre.

Les dépenses se sont concentrées principalement sur trois secteurs clés :

- Les transports (57 % de la valeur globale), portés par les chantiers de la ligne Hélyce+ et des centres techniques d'exploitation (CETEX Nord et Sud), qui représentent à eux seuls 99 % des dépenses du budget annexe Transport.
- Le budget principal (43 %), marqué par des investissements majeurs :
 - Développement industriel : aménagement de l'avenue de Penhoët et création de la desserte alternative Altitude/Bellevue ;
 - Foncier : acquisition du terrain RFS ;
 - Concessions : participation aux zones d'aménagement Habitat et Économiques ;
 - Développement universitaire : finalisation du projet Heinlex et aménagements des abords du théâtre et de l'École polytechnique ;
 - Transition énergétique : achèvement des travaux anticipés du réseau de chaleur à Saint-Nazaire ;
 - Immobilier d'entreprise : livraison de la réhabilitation du Café du Pont à Saint-Malo-de-Guersac.

Sur le volet des marchés publics, l'année 2024 a été marquée par une production soutenue d'avenants, notamment pour finaliser des prestations d'études et de travaux. Bien que le nombre de procédures engagées soit inférieur à celui de 2023, l'activité s'est recentrée sur des accords-cadres majeurs :

- Hélyce+ : 5 lots, 56 bons de commande notifiés pour un montant de 36,70 M€ HT, impliquant 89 entreprises (titulaires, co-traitants et déclarations de sous-traitance) ;
- RCUI : 9 bons de commande pour 6,11 M€ HT (marchés ordinaires de travaux) et 3 bons de commande pour 155 k€ (accord-cadre maîtrise d'œuvre).

Parmi les procédures phares lancées en 2024, on retient :

- La maîtrise d'œuvre des espaces publics pour l'ilot Théâtre/École d'ingénieur (EPF) ;
- La mise à jour du volet patrimonial du PLUI de Saint-Nazaire Agglomération ;
- Une mission de conseil juridique pour le projet Trignac Puissance 4 ;
- Un accompagnement en agriculture et foncier agricole à l'échelle de l'agglomération ;
- La maîtrise d'œuvre pour la renaturation du ruisseau de Porcé (notification en cours) ;
- Les travaux du giratoire de Besné.

3 - Direction du Patrimoine Immobilier

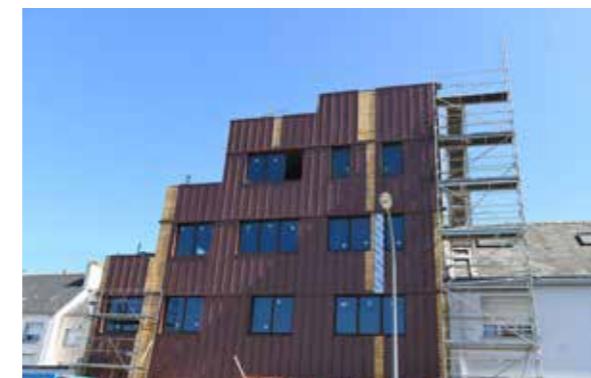
L'année 2024 a vu aboutir plusieurs projets majeurs, contribuant à l'amélioration et à la sécurisation du patrimoine communal :

/// LES LIVRAISONS

- ESBAN**: Sécurisation des portes extérieures du rez-de-chaussée, remplacement du sol du R+1 et création de 4 espaces d'attente sécurisés, renforçant ainsi l'accueil et la sécurité des usagers.
- ASC**: Levée des réserves et création d'une clôture au droit du hangar, finalisant les travaux et sécurisant les abords.
- SPI Numérique**: Peinture du plafond du local Stockage, amélioration de l'éclairage et installation de trappes, optimisant les conditions de travail et de stockage.
- Programme de démolitions**:
 - Déconstruction de l'ancien LIDL (Rue Henri Gautier, Saint-Nazaire),
 - 24 Chemin de Prévauté (Saint-Nazaire),
 - 12 rue Marcel Sembat (Saint-Nazaire),
 - 6 Chemin Île du Mary (Saint-Nazaire),
 - Garage PJ (Rue Louis Pasteur, Donges). Ces opérations ont permis de libérer des espaces en vue de futurs aménagements et de requalifier des secteurs stratégiques du territoire.
- Îlot Hoche**: Réalisation de travaux divers (GTC, chauffage, protection de terrasse), améliorant le confort et la durabilité des équipements.
- FMQI**: Mise aux normes avec des travaux de sécurité incendie, garantissant la conformité réglementaire des locaux.

/// LES TRAVAUX EN COURS EN 2024

Parmi les chantiers structurants de l'année, la réhabilitation et l'extension de la Maison de l'Habitat, située 59 rue Jean Jaurès à Saint-Nazaire, occupe une place centrale. Ce projet, en cours de réalisation, vise à proposer un accueil qualitatif et centralisé des publics.



Chantier de la future Maison de l'Habitat.

/// LES OPÉRATIONS À L'ÉTUDE EN 2024

Plusieurs projets ont fait l'objet d'études approfondies en 2024, en vue de leur concrétisation dans les années à venir :

- Îlot Jollinier**: Projet de regroupement des agents de la DRHS (Ville et Agglo) à l'angle des rues Jollinier, Lavoir et Trinité à Saint-Nazaire. Ce futur site permettra de rationaliser les locaux administratifs et d'optimiser les conditions de travail des agents.
- Locaux de stockage de Méan (ex-Thermo-Ouest)**: Étude pour la reconversion de ces espaces, en vue d'une utilisation adaptée aux besoins de la collectivité.
- Programme de démolitions**:
 - À Saint-Nazaire : 64 route de la Côte d'Amour(ex-Kéolis), 7 rue Vergniaud (suite à un sinistre), maison de la trésorerie de l'ancien hôpital, 28 rue Petite Pâture.
 - À Montoir-de-Bretagne : Pré Mahé et rue Henri Gautier.
 - À Saint-Joachim : 41 à 47 rue Joliot-Curie. Ces démolitions s'inscrivent dans une démarche de requalification urbaine et de préparation de nouveaux projets d'aménagement.



Perspective de l'îlot Jollinier, rue du Lavoir à Saint-Nazaire.

4 - Unité Partenariats et coopérations métropolitaines

Au titre de la politique territoriale régionale 2023-2026 :

Dans le cadre de sa nouvelle politique territoriale commencée en 2023, la Région des Pays de la Loire a souhaité renforcer sa proximité avec les EPCI en ciblant de manière plus efficace son soutien. La Région a ainsi proposé l'élaboration d'un Pacte Stratégique Régional pour mener un dialogue avec chaque territoire ligérien reposant sur un diagnostic partagé des besoins.

Pour mener ce dialogue, la CARENE s'est appuyée sur son Projet de territoire validé en 2021 reposant sur trois ambitions « Qualité de vie et attractivité pour tous », « Économie et écologie » et « Coopérations et responsabilité » et sur ses politiques publiques.

C'est ainsi la rencontre entre les orientations régionales et les stratégies locales qui a permis de définir des enjeux partagés pour le territoire de l'agglomération nazairienne. Établi pour 7 ans, ce Pacte est le socle du contrat Pays de la Loire 2026 approuvé en Conseil communautaire le 02 avril 2024. Ce contrat définit une enveloppe de 2 827 500 € pour le financement de projets sur le territoire de l'agglomération pour la période 2023-2026.

Fidèle à ses principes de gouvernance, Saint-Nazaire Agglomération a réparti cette enveloppe pour moitié pour des projets intercommunaux et pour moitié pour des projets communaux (clé de répartition au poids de population – référence INSEE 2020).

Dans la continuité de l'approbation de ce Pacte et de la validation du Contrat, Saint-Nazaire Agglomération a déposé deux demandes de subventions qui ont été validées en novembre 2024 :

- Acquisition du 1^{er} autobus électrique & installation des systèmes de recharges : 1063 750 €
- Campus Heinlex – Renaturation plaine du campus et équipements sportifs en libres-services : 350 000 €

2024 a également vu les dépôts des demandes de subventions des communes de Saint-Malo de Guersac et La Chapelle-des-Marais.

/// DÉMONSTRATEUR « PUissance 4 »

Dans la continuité de la phase d'incubation (études) menée en 2022-2023, la candidature de Saint-Nazaire Agglomération pour assurer la réalisation du démonstrateur « Puissance 4 » a été retenue par le Comité d'engagement interministériel fin 2023.

Par décision de la Première Ministre en janvier 2024, dans le cadre de France 2030, c'est ainsi 5 M€ de subventions qui ont été entérinées pour Saint-Nazaire Agglomération et ses partenaires pour la réalisation de 12 actions représentant 20 M€ d'investissement.

Les objectifs attachés à ce démonstrateur sont d'accélérer la production de logements tout en réduisant les coûts de construction, en maintenant leurs qualités d'usage et en garantissant l'intégration urbaine des bâtiments dans leur environnement.

Il s'agit notamment de tirer profit de l'expérience des Chantiers de l'Atlantique dans l'industrialisation de leur process et de tenter de les adapter au monde du bâtiment.

Les principales actions retenues sont :

- L'action 1 (MOA Chantiers de l'Atlantique) pour la réalisation d'une maquette 3D Salle de Bains
- L'action 2 (MOA CISN) pour la construction du démonstrateur à Trignac (32 logements + 400 m² surfaces commerciales)
- L'action 3 (MOA EDEIS) pour mener la Recherche & Développement pour optimiser les process et méthodes en lien avec les Chantiers de l'Atlantique
- L'action 8 (MOA SNA) pour assurer le montage juridique du partenariat public/privé
- L'action 10 (MOA CISN) pour engager la réPLICATION du démonstrateur sur deux sites au sein de la CARENE

2024 a été principalement consacrée à la sécurisation du montage juridico-financier du partenariat et à l'élaboration du permis de construire pour le site de Trignac déposé en toute fin d'année 2024. Cette année aura également permis l'amorçage de la Recherche & Développement via le transfert de compétences des Chantiers de l'Atlantique vers les autres partenaires.



Au titre des Coopérations métropolitaines :

Les travaux pour la révision du SCoT se sont poursuivis tout au long de l'année 2024 avec un temps fort autour des débats sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) lors du comité syndical qui s'est tenu à Saint-Nazaire le 14 juin 2024.

Ainsi, le PAS s'articule autour de trois piliers fondateurs :

- L'habitabilité du territoire autour des conditions, notamment environnementales et de ressources, nécessaires pour vivre bien,
- La robustesse du territoire autour des conditions nécessaires à une juste répartition du développement entre tous
- La coopération entre les territoires autour des conditions nécessaires aux grands équilibres et au partage au-delà des limites administratives.

2024 aura également été le chantier du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO - volet réglementaire) autour d'armatures environnementale et territoriale pour lequel les élus communautaires se sont fortement mobilisés dans la perspective d'un arrêt du projet de SCoT en 2025.

Au titre des partenariats financiers :

Plusieurs dispositifs auront été activés en 2024 dans le cadre de différents dispositifs mobilisables :

- Fonds vert : dépollution de la maison de l'Habitat ; démolition / désimperméabilisation du site de l'ancien supermarché de la rue de la ville Halluard,
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : itinéraire cyclable Côte d'Amour à Saint-Nazaire ; acquisition de matériel vélos (VAE)
- Fonds européen de Développement Régional (FEDER)
 - Investissements Territoriaux Intégrés : Animation des stratégies BIODIVERSITÉS et MARAIS DE BRIÈRE ; Réhabilitation du Café du pont à Saint-Malo de Guersac
- Fonds de Transition Juste (FTJ) : Travaux d'aménagement de la Maison de l'Entreprise

L'instruction de certaines de ces demandes de subventions n'était pas achevée à fin 2024.



DGA RESSOURCES INTERNES, ORGANISATION ET INNOVATION

Innover et fédérer pour un service public performant

En 2024, la DGA Ressources Internes, Organisation et Innovation a placé l'humain et la résilience au cœur de son action. Malgré les perturbations liées à la cyberattaque, elle a mobilisé les agents, modernisé les outils et renforcé le dialogue social pour garantir un service public de qualité. Entre accompagnement des managers, transformation numérique et amélioration des conditions de travail, cette direction a œuvré pour une administration plus agile, plus solidaire et mieux préparée aux défis de demain.

CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

La démarche « Conjuguons nos énergies », dont la phase de mise en œuvre des actions a débuté au printemps 2023, a été fortement impactée par la cyberattaque d'avril 2024. Après un an de déploiement du plan d'actions, il était prévu au printemps 2024 de marquer l'anniversaire des 1an de CNE par un temps de communication spécifique à l'intention de tous les agents via notamment des supports vidéo présentant les actions réalisées, les premières réussites... Ce volet communication n'a pas pu être réalisé et n'était plus opportun quand on a retrouvé une partie de nos outils et supports numériques après la cyberattaque.



Par ailleurs, toutes les directions ont concentré leurs forces dans le rétablissement des services aux habitants et dans la mise en œuvre de nos missions prioritaires. Le temps impari par les agents pour s'investir dans des réflexions, des groupes de travail sur des projets transversaux ou sur des projets dont le « retour sur investissement » s'est donc fortement réduit, freinant ainsi le déploiement des actions.

Néanmoins, l'année 2024 a permis l'aboutissement de plusieurs projets : l'élaboration du parcours d'accueil et d'intégration des nouveaux agents et des outils liés, la mise en place du dispositif « Allo à l'aide », l'impulsion de nombreux projets managériaux via la Boîte à Manag', le lancement d'Embarquons MS 365... 22 actions sont d'ores et déjà réalisées, 16 sont à consolider, à poursuivre et à finaliser.

COMMUNICATION INTERNE ET APPUI AUX MANAGERS

Au-delà de la crise sanitaire évoquée par ailleurs, l'équipe a pu mettre en place quasiment toutes les opérations et événements de communication interne prévus sur l'année. Ainsi, les quatre numéros du magazine interne « C'Nous » ont pu être publiés (dont un spécial « De la cyberattaque à la reconstruction »), tout comme la lettre « Flash Rh » distribuée tous les mois avec les bulletins de salaire.

Et qu'il s'agisse de la Soirée des vœux aux agents (près de 1000 personnes présentes), des Beach Games (225 agents présents) ou du Grand Banquet (330 agents présents) le succès est à chaque fois au rendez-vous. Une refonte à la fois du graphisme et du contenu des 10 écrans d'information installés sur les sites externes a été également effectuée, au bénéfice des équipes de terrain qui ne travaillent pas sur ordinateurs. Enfin, depuis cette année, l'équipe s'est dotée d'une expertise supplémentaire : le tournage et montage de reportages vidéos qui sont très appréciés sur l'intranet Snapi (en moyenne 500 vues par vidéo).

De même, l'activité autour de l'accompagnement des managers a été soutenue, avec 54 managers ayant bénéficié de dispositifs individuels ou collectifs, et 220 managers présents à la Matinale du Management décalée en janvier 2025. L'activité du groupe Boîte à Manag', coordonné et animé par le service, a été également particulièrement dynamique avec le lancement de trois nouveaux outils d'aide proposés aux managers, dont une nouvelle Rubrique dédiée intégralement au management accessible depuis l'intranet Snapi. Enfin, des collègues de l'équipe ont pu développer une expertise dans l'animation de réunions en intelligence collective, là encore mise au service des managers qui souhaitent être accompagnés dans ce domaine.



1 - Direction des ressources humaines

/// LA MUTUALISATION MISE EN ŒUVRE

Si la mutualisation de la direction des relations humaines et sociales (Ville et Agglo) a été effective au 1^{er} janvier 2023, l'année 2023 a en grande partie été consacrée à accompagner le changement et à l'harmonisation des pratiques et des outils de gestion. Plusieurs chantiers opérés en amont de ladite mutualisation ont constitué un facteur facilitateur (lignes directrices de gestion communes, règlement temps de travail commun ou encore RIFSEEP commun).

S'agissant spécifiquement des recrutements, si les procédures ont été harmonisées très rapidement, la reprise des outils de suivi des données s'est déroulée tout au long de l'année. La direction des relations humaines et sociales assure le pilotage et la gestion des ressources humaines de Saint-Nazaire Agglomération et son CIAS, à commencer par le recrutement des compétences nécessaires pour garantir un service public de qualité. Ainsi, 81 commissions de recrutements sur postes permanents ont été réalisées en 2024. La DRHS a recruté en 2024 pour ses propres services : 1 responsable unité formation, 1 chargé de mission SIRH-Masse salariale, 1 conseillère formation, 1 responsable de service Vie des organisations, 1 chargé de mission temps de travail, 1 gestionnaires carrière rémunération.

/// ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS

La direction des relations humaines et sociales a également pour mission d'accompagner les agent·es dans leur parcours de formation et de préparation aux concours et examens. Outre les formations proposées dans le cadre de la cotisation du CNFPT (173 337 €), l'agglo a consacré 262 062 € pour permettre aux agents de se former tout au long de l'année.

Par ailleurs, dans le cadre de sa mission GPEEC et accompagnement des parcours professionnels, des agents ont pu bénéficier d'un accompagnement à la mobilité. À l'échelle de nos 4 collectivités :

- 98 agents ayant débuté un accompagnement en 2023 ont poursuivi leur projet en 2024,
- 94 nouvelles demandes d'accompagnement ont été amorcées en 2024

Ce qui représente 192 agents suivis.

15 mobilités externes ont été réalisées et 29 mobilités internes.

Enfin, 2024 a été l'année de finalisation de la mise à jour des tableaux des emplois pour les 4 collectivités.

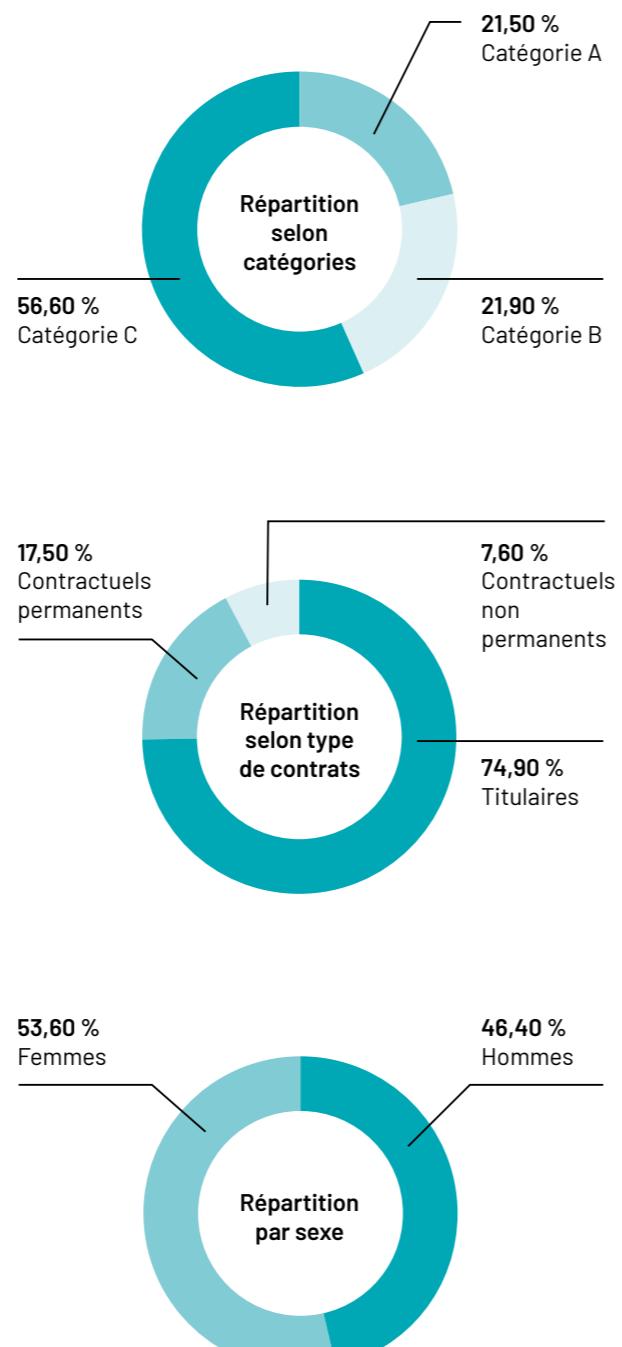
CHIFFRES-CLÉS

Saint-Nazaire Agglomération :

645

agents

(au 31 décembre 2024)



Masse salariale (tous budgets confondus) : 32 592 874 €

Au niveau de la **gestion de la paie** des agent·es, environ 700 paies sont réalisées tous les mois. Le service gestion administrative du personnel a également assuré l'application des mesures Montchalain, qui ont permis la refonte des grilles de catégorie C et des premières grilles de catégorie B.

/// CONDITIONS DE TRAVAIL

Les sujets notables 2024 relevant de l'amélioration des conditions de travail des agents sont :

- Le lancement de la démarche absentéisme, avec un focus sur le volet diagnostic/données pour cette première année ;
- L'évaluation du risque chimique au sein de la direction des loisirs aquatiques ;
- La poursuite du document unique et la préparation de la dématérialisation via NORMEA ;
- La réalisation de 35 aménagements de poste ;
- La réalisation d'une visite ACFI par collectivité(STEP Est)

Le décalage du projet NORMEA et du lancement de la démarche absentéisme relèvent des conséquences directes de la cyberattaque.

/// DIALOGUE SOCIAL

Le Comité Social Territorial (CST), composé des représentants du personnel et des représentants de l'administration, de manière paritaire, s'est réuni, sur l'année 2024, à 6 reprises (14 mars, 11 avril, 16 mai, 6 juin, 26 septembre et 28 novembre). Lors de ces séances, l'avis du comité a été sollicité sur diverses thématiques (projet de réorganisation de services - directions, sujets transversaux RH). Quant à la formation spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT), émanation du CST, celle-ci s'est tenue les 28 mars, 27 juin et 26 novembre, dates auxquelles s'ajoutent 2 réunions mutualisées avec Saint-Nazaire Agglo, les 19 avril et 11 octobre portant respectivement sur l'évaluation des impacts de la cyberattaque et de la mise en place d'Office 365. De plus, l'année a été marquée par 3 mouvements sociaux à la suite de revendications locales par secteur ou non.

D'autre part, suite à la création du CIAS, la fin de l'année a été marquée par le renouvellement des représentants du personnel avec l'organisation des élections professionnelles le 10 décembre 2024. Ce nouveau collège a été élu pour siéger aux instances consultatives examinant tant les questions d'ordre collectif (CST, F3SCT) qu'individuel (Commissions administratives Paritaires (CAP) relatives à la situation et à la carrière des fonctionnaires titulaires et stagiaires et Commission Consultative Paritaire (CCP)) correspondant à l'examen des situations des agents contractuels de droit public. Le taux moyen de participation s'est établi autour de 50 %.

Aucune Commission administrative paritaire (CAP) en 2024.

Aucune Commission consultative paritaire (CCP) en 2024.

/// MÉDECINE PRÉVENTIVE

L'activité du service de Médecine Préventive en 2024 a été soutenue et riche, avec notamment le rattachement de l'assistante sociale et de la référente handicap au service pour améliorer le suivi individuel de l'état de santé des agents. 1265 rendez-vous médicaux (médecin et infirmière) ont été réalisés, malgré un taux d'absentéisme important aux visites périodiques/embauche, et 93 accompagnements aux aménagements de poste. L'assistante sociale du personnel a réalisé 397 entretiens.

Les thématiques principales accompagnées sont :

- Le repérage des risques de déséquilibre de la santé au travail pour des conseils en prévention ou des préconisations d'aménagements,
- L'accompagnement des individus en situation de souffrance au travail ou de maladies chroniques invalidantes/handicapantes.

La Cyberattaque du 09/04/2024 a engendré :

- Une continuité d'activité médicale grâce aux dossiers papiers des agents
- Des propositions d'interventions spécifiques auprès de services particulièrement impactés : la DSJ et l'État Civil, compte tenu des risques de stress psychologique et/ou d'épuisement liés à la situation de crise exceptionnelle.

Les enjeux à venir sont :

- La consolidation des perspectives de déploiement des missions de la Référente Handicap,
- La poursuite de la prévention des addictions et l'accompagnement des services, tant sur le plan managérial qu'organisationnel et technique,
- La contribution à l'évaluation des risques psychosociaux,
- La maîtrise des coûts relatifs aux aménagements de poste, dont certains sont soutenus par des aides du FIPHFP,
- Le développement de la communication/sensibilisation aux déclarations d'incivilité et dispositif de signalement.

2 - Direction des Systèmes d'information

La Direction des Systèmes d'information (DSI) sélectionne, puis met en œuvre et maintient en conditions opérationnelles l'ensemble des solutions informatiques, matérielles et logicielles, utilisées par les services de Saint-Nazaire Ville et Agglomération. Cela comprend notamment les infrastructures (serveurs, stockage, réseaux filaires et sans fil...), les logiciels « techniques » (messagerie, visiophonie et softphonie, antivirus, VPN...), les dispositifs de sécurité informatique, les moyens d'impression, les systèmes de téléphonie fixe et mobile, et l'ensemble des applications « métier ».

La DSI pilote et coordonne également la feuille de route correspondant à la stratégie numérique qui est déclinée selon 5 axes :

- Les services numériques aux usagers.** L'objectif est de simplifier et de moderniser la relation de la collectivité avec les habitants (dématerrialisation, portail usagers Internet, application mobile...)
- L'inclusion numérique.** Souhaitant contribuer à la réduction de la fracture numérique, les collectivités mettent en place des actions volontaristes en ce domaine : équipement numérique des écoles, animation d'espace numérique, soutien aux associations
- La transformation numérique de l'administration.** Pendant de l'inclusion numérique, tourné vers ses agents, des dispositifs d'accompagnements (initiation, formation, évaluation) sont mis en place pour une meilleure prise en compte du numérique par tous les agents.
- Une smartcity responsable.** Tout en déployant de nouveaux services, les collectivités s'engagent notamment dans le cadre de leur plan climat énergie vers un numérique plus responsable.
- Le développement économique.** Tout en souhaitant densifier la filière numérique présente sur le territoire, des actions sont engagées pour accompagner la transition numérique de l'ensemble des acteurs en inspirant et partageant une culture commune.

Elle a également engagé la préparation de la stratégie numérique responsable.

En termes d'applications « métier », la collectivité dispose d'un important volume de logiciels. La DSI veille à la cohérence, l'interopérabilité et la disponibilité de cet ensemble. L'ajout ou le remplacement de solutions, qui s'inscrivent dans le cadre du projet stratégique de la collectivité et répondent aux besoins des directions métier, sont étudiés puis arbitrés dans des comités thématiques dédiés, définissant ainsi de manière collégiale la feuille de route des projets.

Exemples de projets menés en 2024:

- Évolution majeure de progiciels de gestion (ex : portail documentaire)
- Lancement de plusieurs projets dans le domaine des Ressources Humaines (gestion du recrutement, contribution à l'analyse de la masse salariale, évaluation des RPS, gestion du document unique ...)
- Poursuite de la démarche d'urbanisation du système d'information (cartographie applicative)
- Projet de développement des pratiques collaboratives, et outillage via la suite Microsoft Office

Infrastructures et support

Le remplacement périodique des équipements (serveurs, équipements de réseau...) permet de prévenir l'obsolescence et de maintenir l'existant en conditions opérationnelles. Les activités de support aux utilisateurs restent à un niveau élevé. Ce surcroît d'activité est dû à une utilisation plus large et plus intensive des outils informatiques, lesquels sont plus nombreux, plus complets et exploités par un nombre toujours croissant d'utilisateurs. D'anciennes connexions sur support cuivre sont remplacées par des connexions à Très Haut Débit de type fibre optique ou 4G pour permettre une meilleure disponibilité et des débits plus importants. Le plan d'actions décidé dans le cadre du parcours cybersécurité, en lien avec l'ANSSI, et destiné à renforcer la sécurité du système d'information est également mis en œuvre.

L'activité en quelques chiffres:

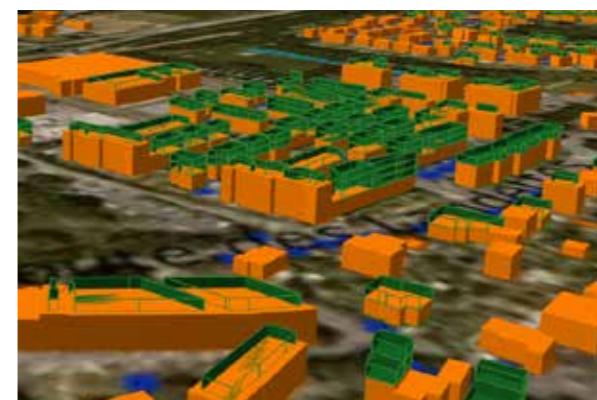
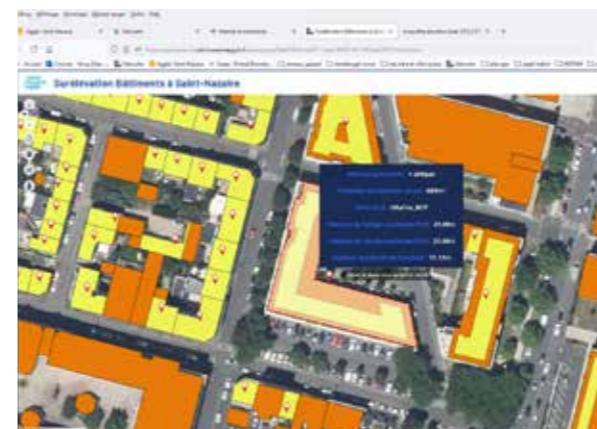
- Plus de 350 « applications métiers », dont 1/3 est développé de manière spécifique
- 397 serveurs virtuels sont répartis sur 12 serveurs physiques
- ~1 650 postes de travail (hors écoles) sont désormais gérés par la DSI dans les services de la Ville, du CCAS et de l'Agglomération. Celles-ci poursuivent l'informatisation des métiers et des agents et le développement des équipements mobiles (60 % de portable à la ville, 70 % à l'Agglomération)
- 1 325 lignes de téléphonie fixe et plus de 1 698 abonnements mobiles.
- Pour l'ensemble de la DSI, 4 369 incidents ont été enregistrés et résolus et 2 667 demandes d'intervention ou d'équipement ont été traitées depuis le 21/05/2024 (rétablissement du service de helpdesk après cyberattaque).

3 - Direction de la donnée

GÉOMATIQUE

/// APPLICATIONS « MÉTIER » SIG

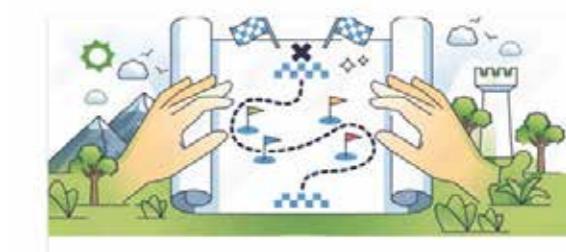
- Analyse des données existantes pour la mise en place de la base de connaissance du couvert végétal : interviews, cartographie (acquisition/réception des données du couvert végétal et déploiement de l'outil de consultation).
- Accompagnement pour la mise en place de cartographie pour aide lors du déclenchement éventuel du PCS (plan communal de sauvegarde).
- Lancement de l'acquisition d'une thermographie aérienne du territoire. Rédaction du cahier des charges, lancement du marché.
- Participation à l'étude des potentiels de surélévation des bâtiments pour la ville de Saint-Nazaire : intégration et réalisation d'une cartographie interactive de consultation.
- Mise en place de tableau de bord de suivi des projets urbains.
- Lancement de la réalisation d'une carte de prévisions des travaux pour la direction du cycle de l'eau.
- Cartographie web et tableau de bord de consultation des réseaux eaux et assainissements.



/// ADMINISTRATION DONNÉES ET LOGICIELS SIG

- Déploiement d'un nouveau portail web d'accès aux cartes : Géocarto. Ceci pour moderniser, simplifier les accès et homogénéiser les cartes interactives.
- Migration de toutes les cartes existantes vers ce nouvel outil.
- Fin de migration des bases de données SIG d'Oracle vers Postgrès (logiciel libre).
- Étude de l'utilisation de l'outil de DAO (Dessin assisté par ordinateur) : recueil des usages, états des lieux des données (stockage, structuration...) pour adapter l'outil aux pratiques.

Géocarto



Cartes générales

cadastral | vues aériennes | topographie

VISUALISER



Citoyenneté

quartiers prioritaires | carte scolaire | élections | quartiers | animations

VISUALISER

/// DIFFUSION OPEN DATA

- Données marchés publics pour le SCOT
- Tour des communes pour états des lieux et animation du dispositif Opendata

/// AUTRES ACTIONS

- Participation Atelier sur les Jumeaux numériques (GéoPAL): mise en place de POC (expérimentation) sur la Région.
- Participation à Data et Quartiers en transition sur le sujet de l'adaptation aux canicules avec le service Contrat de ville et ResoVilles
- Participation aux géodatadays

/// TOPOGRAPHIE-CARTOGRAPHIE

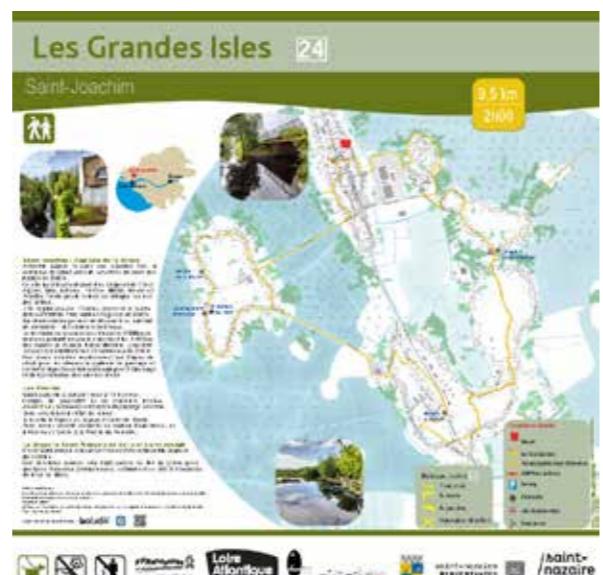
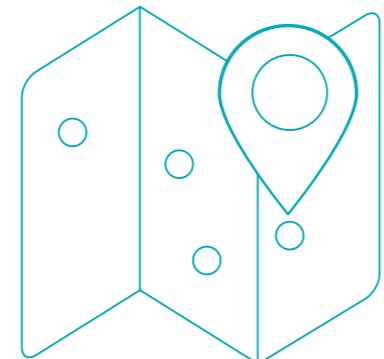
Plus de 50 dossiers ont été traités par le service, dont :

- Les plans Relai Info Service de Saint-Nazaire : le plan général de la ville avec index au recto, le plan du quartier au verso
- Les cartes du PCS : un ensemble de cartes organisé en 3 thématiques sur 5 secteurs de Saint-Nazaire (Population et équipements, risques naturels, risques technologiques)
- L'Atlas A0 du couvert végétal sur toutes les communes de l'agglomération
- De quelles écoles viennent les enfants des centres de loisirs de Saint-Nazaire
- Sportkontest 2024
- L'Atlas de l'agglomération
- Localisation des services (CNE)
- Panneau de randonnée de Montoir-de-Bretagne et Saint-Joachim
- Sortie papier du plan de ville dépliant de Besné

Et tous les petits dossiers : géocodage de fichiers des services, renseignement du QPV (ou autre périmètre : exemple quartier élu), CCID, infos riverains des différents événements (fête de la musique, feux d'artifice...)...



Nouveaux plans de ville à Saint-Nazaire.



/// GESTION DE DONNÉES

- Animation du groupe référents des communes dans le cadre de la gestion des adresses
- Présentation au Grand Port pour dénomination des voies situées sur le domaine du Grand Port
- Mise en œuvre de la hiérarchisation des voies sur Saint-Nazaire ainsi que des sens de circulation
- Création des équipements structurants (équipements surfaciques)
- Accompagnement à la gestion de la mobilité, sur la thématique vélo
- Mise à jour des secteurs d'aide à l'accession pour la direction de l'Habitat
- Mise à jour annuelle du PLS (Parc Locatif Social) de l'Habitat
- Création des ZAE
- Accompagnement au redécoupage des quartiers électoraux de Pornichet, Saint-Joachim et Saint-Nazaire
- Gestion de la donnée caméra dans le cadre du projet de vidéoprotection avec la tranquillité publique
- Aide au recalage du PLUi en accompagnement du service planification
- Saisie des entités paysagères de Pornichet
- Collecte et saisie des données pour la MDH (Maison De l'Habitat)

/// DIFFUSION DE DONNÉES

- 81 diffusions de données, essentiellement la topographie et les réseaux dont nous sommes gestionnaire.
- La plupart des données demandées sont accessibles via notre Open Data.

/// TOPOGRAPHIE

Foncier

83 dossiers foncier ont été traités : 62 dossiers de délimitation du DP (alignement) et 21 représentations en bornage

Topographie

- Une des missions essentielles est la mise à jour du référentiel topographique sur l'ensemble des 10 communes de Saint-Nazaire Agglo.
- Diffusion annuelle du canevas à l'IGN.
- Participation au groupe sur l'étude juridique sur le PCRS commandé par GéoPAL.
- Densification du canevas dans le cadre des chantiers liés au projet Hélyce +.
- Beaucoup d'implantations pour des tests de giration dans le cadre du projet Hélyce +.
- Implantation de la microforêt Ville Halluard.
- Surveillance du merlon et de la digue de Méan.
- Contrôle des garde-corps de la base sous-marine.
- Test scanner 3D : levé du grand auditorium du conservatoire de musique.
- De plus en plus de demandes de contrôle d'implantation de dossiers de permis de construire.

/// AUTRES ACTIONS

- Participation à Data et Quartiers en transition sur le sujet de l'adaptation aux canicules avec le service Contrat de ville et ResoVilles.
- Participation aux différents événements liés au Jumeaux numériques (GéoPAL).
- Participation au groupe projet GéoPAL sur l'acquisition d'un outil d'exploitation de données 3D.
- Participation au nouveau portail cartographique GéoCarto.
- Participation au groupe projet Migration Microstation (Olivier membre du groupe projet).

Projets demandés :

- Extraction automatique de données DAO topo et réseaux (fiche 325): benchmark en 2024
- Comptage de logements (fiche 324): fonctionnalité GEO pour les cartes, bon avancement en 2024
- Présentation de l'expérience RTGE de la CARENE au groupe de travail CNIG GT Routes le 16/1/2025
- Retour d'expérience PANORAMAX à l'IGN
- Participation aux actions de veille sur l'IA proposé par la DGA

DGA CADRE DE VIE

Le service public au plus près des habitant·e·s

En 2024, la DGA Cadre de Vie a poursuivi sa mission de transformation écologique et sociale du territoire. Entre mobilités durables (déploiement d'Hélyce+, développement du vélo, récompenses nationales), gestion responsable de l'eau (modernisation des infrastructures, tarification solidaire) et valorisation des déchets (tri des biodéchets, compostage, réemploi), ses actions visent à améliorer le quotidien des habitants tout en préservant les ressources. Une année marquée par l'innovation, la résilience et un engagement renforcé pour un cadre de vie plus vert et plus inclusif.

1 - Direction espaces publics

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre d'une réorganisation interne visant à optimiser son fonctionnement et à renforcer son efficacité opérationnelle. Cette restructuration a notamment permis l'intégration des zones communautaires de Saint-Nazaire Agglo dans son périmètre d'intervention, élargissant ainsi son champ d'action et consolidant sa capacité à répondre aux besoins du territoire. Malgré la cyberattaque, qui a perturbé les systèmes et les processus, la Direction a su maintenir son activité et assurer la continuité des services. Cet épisode a également été l'occasion de corriger et d'adapter les niveaux de service, afin de garantir une réponse toujours plus performante aux attentes des usagers et des partenaires.

Sur le plan environnemental, des actions concrètes ont été engagées pour améliorer la gestion des espaces publics : des corbeilles de tri ont été installées le long du chemin côtier de Pornichet, renforçant ainsi la démarche écologique et la propreté des sites fréquentés. Par ailleurs, une clarification des interventions a été menée avec les différents prestataires et les organismes d'insertion, comme l'APIE. Côté aménagements, la rénovation du platelage de Bonne Source à Pornichet (3^e tranche) a été finalisée, offrant aux usagers un espace sécurisé et durable. Les ouvrages du sentier côtier, endommagés par les tempêtes de l'automne 2023, ont également fait l'objet d'une remise en état, notamment la descente de plage située au niveau de l'allée Jeanne Lequerre, permettant de restaurer l'accessibilité et la sécurité des lieux.

La Direction a également pris en charge les permissions de voirie ainsi que les Demandes d'Autorisation d'Entreprendre les Travaux (DAET) sur le patrimoine communautaire. Parmi les chantiers suivis, le pont de la Matte a fait l'objet d'une attention particulière, avec un suivi régulier de l'état de la chaussée pour anticiper les besoins de maintenance. Enfin, un diagnostic complet de la voirie a été réalisé, incluant une analyse détaillée de l'état des chaussées, panneaux, regards et avaloirs. Cette étude permettra de planifier les futures interventions et d'assurer la pérennité des infrastructures de transport et des équipements communautaires.



© Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE

Rénovation du platelage de Bonne Source à Pornichet.

CHIFFRES-CLÉS

11
corbeilles
de tri posées sur le chemin côtier.

260 000 €
pour la rénovation
du platelage de Bonne Source (Phase 3).

26
chantiers
d'opération de travaux de voirie répartis sur les ZAE et voies de transports.

407 670 €
pour l'entretien
des voiries communautaires.



© Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE

Installation de corbeilles de tri le long du chemin côtier.

2 282
points lumineux
gérés par le service éclairage public et réseaux.

2 - Direction de la mobilité

La feuille de route de la politique mobilité de l'agglomération est issue du Plan de Déplacements Urbains approuvé en février 2020 et définissant les modalités de réduction de l'usage de l'automobile au profit de modes de déplacements plus adaptés aux enjeux de transition énergétique et climatique. C'est ainsi que doivent être développés le transport public et la pratique du vélo et du covoiturage.

Pour le transport public, l'action phare du mandat est la mise en service de 3 lignes de bus à haut niveau de service, avec l'électrification de la flotte, d'ici fin 2025. L'année 2024 a été marquée par :

- Le début des travaux d'aménagement des espaces publics Hélyce +, la livraison des premières stations sur le boulevard des Apprentis, le déploiement de la priorité aux carrefours par technologie radio, le lancement du marché billettique.
- En matière de fréquentation du réseau YcéoBus près de 10 millions de voyages ont été comptabilisés, par la STRAN (+0,7%) et les recettes commerciales ont retrouvé le niveau de 2019 (3,82 M€ TTC), malgré la hausse tarifaire intervenue en début d'année. La nouvelle offre découverte (30 voyages gratuits) a connu un timide succès, 1590 cartes délivrées pour 20 456 validations.



© Christian ROBERT / Ville de Saint-Nazaire Agglo

© Martin LAUNAY / Ville de Saint-Nazaire Agglo



Travaux de voirie dans le cadre du projet Hélyce +, boulevard de Coubertin à Saint-Nazaire.

Pour ce qui est du vélo, l'action de l'Agglomération s'est poursuivie sur les différents leviers d'actions, et notamment :

- L'accompagnement des communes sur leurs démarches de plan vélo ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage, notamment les villes de Saint-Nazaire et de Saint-André-des-Eaux.
- Le financement des aménagements des voies communales en faveur du vélo (fonds de concours), avec en 2024 la contractualisation avec la commune de Saint-André-des-Eaux pour la création d'une voie verte rue de la Gare et l'une chaussée à voie centrale banalisée sur la route de Brangouré, assurant la connexion entre le centre bourg et le parc d'activités des Pédras, et Guérande ; et la contractualisation avec la commune de Pornichet pour la réalisation des tranches 3 et 4 du cœur de ville et la création de bandes cyclables sur la route de Guérande.
- La poursuite des études sur 2 aménagements intercommunaux structurants : connexion entre L'Immaculée, le parc d'activités de Brais-Pédras et Saint-André-des-Eaux (en parallèle de la RD47) et aménagement de l'ancienne voie ferrée Montoir / Besné / Pont-Château ; ces 2 projets étant travaillés en partenariat avec les 2 intercommunalités voisines.
- L'aménagement d'une voie verte en desserte du Parc d'activité de Cadréan à Montoir, et la poursuite des expertises techniques sur les projets portés par l'agglomération et les communes.
- Le jalonnement et l'ouverture d'un nouvel itinéraire cyclo-touristique, La Vélidéale, itinéraire de 665 km reliant le Lac de Vassivière en Creuse et Saint-Nazaire. Sur le département de Loire-Atlantique, il permet d'offrir une nouvelle liaison Nord Loire entre Nantes et Saint-Nazaire, une antenne vers le Parc Naturel de Brière est également aménagée (via les itinéraires cyclables 11 et 40).

© Martin LAUNAY / Ville de Saint-Nazaire Agglo



- La poursuite du développement du service de location longue durée Vélécéo, avec
 - 1120 vélos à assistance électrique supplémentaires proposés à la location au cours de l'année 2023, qui ont aussitôt trouvé preneurs, ce qui a permis d'atteindre une flotte de plus de 5 000 VAE à la fin de l'année 2024
 - La mise en place d'une tarification solidaire au 1^{er} janvier 2024, en fonction des revenus, au même titre que le transport public
 - L'évolution de la charte graphique et de la marque Vélécéo, en parallèle de celle du réseau bus Ycéo
 - Un service toujours plébiscité, avec des recettes commerciales en hausse, en lien avec l'augmentation de la flotte, atteignant 1,45 M€ TTC, soit 34 % de plus qu'en 2023
- La poursuite du déploiement de stations de gonflage, et kits de réparation, sur une dizaine de sites supplémentaires, et au minimum une par commune
- La poursuite des actions de sensibilisation et d'incitation autour de l'usage du vélo (édition carte des aménagements cyclables, « guide vélo », flyer « Roulez en sécurité à vélo et trottinette », opération « Cyclistes Brillez »...)

© Martin LAUNAY / Ville de Saint-Nazaire



Les actions menées ont également des résultats tangibles avec une augmentation de 7 % du trafic cycliste par rapport à 2023 sur les 7 compteurs permanents implantés sur l'agglomération, et une augmentation de l'usage du vélo pour les déplacements domicile travail (4,5 % des déplacements effectués à vélo sur la période 2018-2023, contre 3,8 % sur la période 2017-2022).

Par ailleurs une enquête mobilité a été engagée à partir de septembre 2024, en partenariat avec Nantes Métropole ; ce sont 1200 ménages représentant 2 300 habitants de l'agglomération qui ont été rencontrés avec un recensement de leurs pratiques de mobilité.

La politique mobilité de Saint-Nazaire Agglo, et plus particulièrement sa politique cyclable, a été récompensée, par l'attribution du prix des villes moyennes dans le cadre du 33^e palmarès des mobilités organisé par Ville Rail et Transports (VRT).

Saint-Nazaire Agglo intervient également sur le développement de la randonnée, avec en 2024 :

- La finalisation de la réfection du platelage de Bonne Source (GR34) à Pornichet.
- Le démarrage en octobre 2024, pour 2 ans, des travaux pour le rétablissement de la continuité du sentier sur le secteur de Trébézy.
- La création de 2 nouveaux circuits inscrits au PDIPR (plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée) :
 - Circuit des « Papillons de l'Ormois » à Montoir-de-Bretagne
 - Circuit des « Grandes Isles » à Saint-Joachim

3 - Direction du cycle de l'eau

/// EAU POTABLE

1 / Exploitation des ouvrages

La direction du cycle de l'eau porte la compétence de production, de transport et de distribution de l'eau potable. Elle exploite en régie une usine de potabilisation sur la nappe de Campbon, ainsi qu'un ensemble de canalisations de grand diamètre (700 à 1000 mm) depuis Vigneux-de-Bretagne jusqu'à Guérande, permettant de mettre en lien cette ressource avec celle de la Vilaine (Férel-Eaux et Vilaine) et de la Loire (Nantes Métropole). Ces équipements concourent à la sécurisation de l'alimentation en eau potable de l'Ouest du département. 17 848 779 m³ d'eau potable ont transité par ces canalisations en 2024, dont 6 076 698 m³ produits à Campbon. Cette production est en baisse avec les années précédentes, en lien avec les travaux de modernisation de l'usine de production avec plusieurs arrêts sur l'année. Sur ce volume, 10 582 739 m³ ont été mis en distribution sur le territoire de Saint-Nazaire Agglo, dont 6 365 331 m³ auprès des abonnés domestiques et 4 217 408 m³ aux gros consommateurs (dont TOTAL pour 2 475 573 m³ et YARA pour 224 235 m³).

Le reste des volumes comprend les ventes d'eau aux EPCI voisines pour 5 779 202 m³ (en baisse de 1,7 % avec 2023) et les pertes d'eau sur le réseau (fuite, casse, nettoyage, purge...).

La distribution de l'eau potable sur le territoire de l'agglomération concerne 78 907 abonnés en 2024 dont 26 gros consommateurs, en progression régulière chaque année. Cette mission est gérée en régie, tant sur le volet technique, que sur la facturation. Sur l'eau distribuée, 369 prélèvements ont été réalisés par l'Agence Régionale de Santé dont 100 % étaient conformes en microbiologie et physicochimie. Le rendement global du réseau d'adduction et de distribution est bon, supérieur à 92 % (pour 1054 km de réseau), avec un indice linéaire de perte en réseau de 3,69 m³/jour/km.



Usine de production d'eau à Campbon.

2 / Relation à l'usager

La direction du cycle de l'eau assure l'accueil des usagers sur trois sites de l'agglomération (Siège Saint-Nazaire Agglo – la CARENE, Plessis et Station d'épuration des Ecossières) et par téléphone. 49 927 appels ont été reçus en 2024 (accueil physique et téléphonique), avec un taux de décroché global de 88 % (nombre d'appels en baisse par rapport à 2023 en lien avec la cyber attaque).

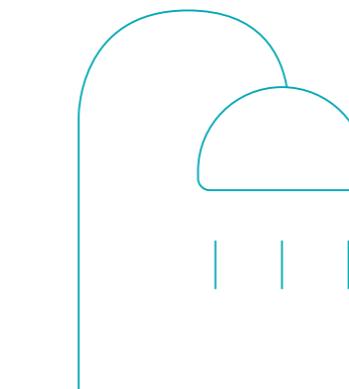
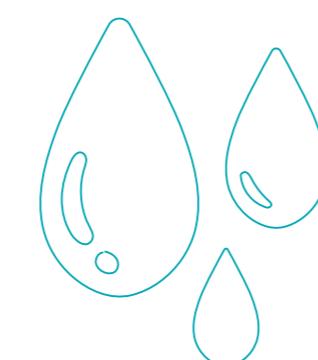
Au regard de la prospective et des besoins financiers nécessaires pour assurer une bonne trajectoire budgétaire du service de l'Eau Potable, il a été décidé en 2024 :

- de ne pas augmenter la part fixe (abonnement),
- de conserver la progressivité du prix au m³, avec un prix de 0 à 40 m³/an inchangé (0,92 €ht/m³),
- d'augmenter le prix de l'eau au-delà de 40 m³/an pour inciter les habitants à la sobriété (de 1,26 à 1,41 €ht/m³).

En cohérence avec les recommandations du plan de résilience EAU du gouvernement et afin d'inciter à la sobriété, une tarification progressive a également été décidée pour la redevance Assainissement des eaux usées :

- en baissant le prix de l'eau de 0 à 40 m³/an (de 1,78 à 1,70 €ht/m³),
- en augmentant ce tarif au-delà de 40 m³/an (de 1,78 à 1,85 €ht/an).

Pour accompagner cette évolution tarifaire, Saint-Nazaire Agglo a mis en place dès le 1^{er} janvier 2024 une aide au paiement de la facture (tarification solidaire) qui vient en déduction directe du règlement de la facture d'eau, calculée en fonction du QF CAF et de la composition du foyer. Ainsi en 2024, 630 foyers ont bénéficié de cette aide pour une enveloppe financière de 48 449 €. Dans le cadre du plan de résilience national, la campagne digitale de communication a été reconduite pendant l'été 2024 pour sensibiliser les habitants à la sobriété des usages et au 1^{er} janvier 2024 une aide à l'achat d'un récupérateur d'eau (plafonnée à 50 €) a été mise en place pour un bilan 2024 de 211 foyers aidés et un montant de 10 495 €.



3 / Indicateurs financiers

La durée d'extinction de la dette s'est légèrement dégradée, tout en restant bonne. Cette situation s'explique notamment par une baisse des recettes de -2,3 millions d'€, consécutive :

- à une plus faible consommation des gros consommateurs,
- une meilleure gestion des surfacturations avec le traitement automatisé des semi-positives avec le logiciel de facturation Wat Erp,
- le décalage sur le budget 2025 des mensualités non recouvrées pendant la cyberattaque (mai-juin),
- la baisse des travaux de branchements dans le cadre des constructions neuves.

	Budget annexe eau 2024	Budget annexe eau 2023
Durée d'extinction de la dette	3,28 ans	2,44 ans
Taux d'impayés	3,35 %	3,74 %

À noter que tous les impayés eau et assainissement sont recouvrés sur l'eau potable et sont en légère baisse.

4 / Études et travaux

En 2024, Saint-Nazaire Agglo a poursuivi le programme de réhabilitation des ouvrages :

- avec la réalisation des travaux de construction des nouveaux bâtiments et de modernisation de l'usine de potabilisation de Campbon. Des réceptions partielles seront échelonnées sur 2025 et qui permettront de sécuriser la production,
- des travaux de renouvellement de conduites, dans le cadre notamment des aménagements des nouvelles lignes Hélyce+. Le taux de renouvellement des canalisations en 2024 s'établit à 0,60 % soit 6,3 km renouvelés. À noter que le taux moyen de renouvellement des canalisations sur 5 ans est de 0,70 %.

5/ Autres faits marquants

- Travaux de renouvellement des anciens branchements d'eau potable (247 soit 1,24 ml),
- Lancement de l'AMO sur la stratégie de relève à distance des compteurs d'eau potable,
- Continuité du renouvellement des compteurs de plus de 15 ans pour un objectif de 7 000 unités/an,
- Déploiement de tablettes android pour la saisie des interventions dans le logiciel Wat Erp.

Pour l'eau potable et l'assainissement :

- Cyber attaque en avril 2024 avec des conséquences sur la facturation, l'instruction des dossiers, le paiement des entreprises...
- Travail sur l'élaboration d'un guide Mon Agglo facile dédié à l'eau, pour une publication en 2025, à destination des usagers,
- Travail sur une nouvelle mise à jour des règlements de service, pour une parution « toilette » fin 2025.

/// ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

1 / Exploitation des ouvrages

La direction du cycle de l'eau porte la compétence de la collecte, du transfert et du traitement des eaux usées, mais également des eaux pluviales urbaines. L'exploitation des ouvrages est réalisée en régie sur l'ensemble des 10 communes regroupant 74 951 abonnés. Le territoire est caractérisé par un taux important de raccordement au réseau d'assainissement collectif des eaux usées, de 95 % (proche de 2023). Le linéaire de réseau exploité est de 626 km pour les Eaux Usées et 662 km pour les Eaux Pluviales. 20 km de réseaux ont été inspectés en 2024, en augmentation avec les années précédentes ; en lien avec la préparation des travaux d'Hélyce+.

On dénombre 269 postes de refoulement, équipés de 9 bassins tampons, permettant le transfert des eaux usées vers 9 stations de traitement. L'ensemble de ces ouvrages forme les systèmes d'assainissement de l'agglomération, suivis réglementairement par autosurveilance (analyses des rejets en qualité et quantité). Les résultats en 2024 sont bons, avec 11 477 625 m³ traités et un taux de conformité de 99 %.

4 - Direction gestion et valorisation des déchets

CHIFFRES-CLÉS

123

personnes

impliquées dans la gestion des déchets du territoire, dont **81** en régie directe.

73 673

tonnes collectées

(+5% par rapport à 2023) sur le territoire de l'Agglomération (DDS et D3E compris) dont **34 257 tonnes** (+12% par rapport à 2023) sur les 6 déchèteries et la végéterie de Saint-André des Eaux.

DMA* 2024 =

67 337

tonnes (hors gravats)

474 kg/hab. (pop DGF) / 509 kg/hab. (pop INSEE)
 *Ordures ménagères des communes + multi matériaux + encombrants + verre (hors gravats).

Taux de valorisation des déchets collectés et traités:

81 %

Depuis 2019,

100 %

des ordures ménagères résiduelles

sont valorisées énergétiquement sur l'UVE d'Arc en Ciel de Couëron favorisant une production de vapeur qui alimente 1 réseau de chaleur et de l'électricité :

Une production annuelle en 2024 de 245 775 MWh en vapeur.

Une production annuelle en 2024 de 35 384 MWh d'électricité.

/// PRÉVENTION COMMUNICATION ET VALORISATION

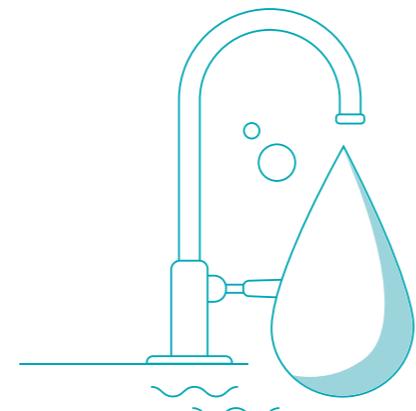
La réduction des déchets

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Le nouveau programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) a été approuvé par le conseil communautaire du 29 mars 2022 pour une durée de 6 ans. Il fait suite à un travail de diagnostic et de co-construction avec les communes et les acteurs du territoire.

En synthèse sur l'année 2024 plusieurs actions du PLPDMA ont été lancées ou poursuivies :

- Accompagner les organisateurs d'événements vers la réduction des déchets
- Étudier et renforcer la pratique du compostage individuel
- Déployer le compostage collectif et partagé
- Initier l'accompagnement des restaurants scolaires sur le gaspillage alimentaire
- Organiser des ateliers et formations sur le compostage et sur le jardinage au naturel
- Développer les ateliers faire soi-même
- Poursuivre la distribution d'autocollants Stop Pub
- Multiplier les solutions de réemploi dans les déchèteries : poursuite du partenariat avec la Recyclerie aux Bonheurs des bennes
- Créer un Eco centre intégrant les espaces dédiés pour le réemploi des objets et des matériaux : les études biodiversité et contraintes environnementales ont conduit à abandonner le site potentiel de Gron situé à Montoir-de-Bretagne. Le projet est relocalisé sur un site situé sur la commune de Trignac



2/ Contrôles

Afin de s'assurer de la bonne séparation des eaux usées et des eaux pluviales, la Direction du Cycle de l'Eau réalise des contrôles chez les particuliers :

- lors de la création de nouveaux branchements (construction neuve ou extension de réseau): 205 contrôles en fouille ouverte sur le domaine public + 431 contrôles sur le domaine privé,
- sur l'habitat existant : 1659 contrôles au moyen de colorants et d'un générateur de fumée. 684 non-conformités relevées, pour 38 cas de pollutions avérées (eaux usées dans eaux pluviales).

En complément, le service assainissement intervient pendant la saison estivale en appui des communes de Saint-Nazaire et de Pornichet, pour le suivi de la qualité des eaux de baignade. Ainsi, du 15 avril au 11 octobre, 465 prélèvements ont été effectués sur les eaux de baignade (457 en 2023) et 610 prélèvements sur les eaux pluviales des exutoires ou lors des remontées de réseaux (554 en 2023).

Une astreinte a également été mise en œuvre au laboratoire des Ecossières, pendant la saison estivale, pour pouvoir lever un doute ou une interdiction de baignade en week-end.

3/ Indicateurs financiers

Comme pour l'eau potable, la durée d'extinction de la dette augmente en 2024, liée à la baisse de recettes de 1,30 M€. Les explications sont identiques à l'eau potable, hormis la baisse de consommation des industriels et la création de branchements qui n'impactent pas le budget de l'assainissement. La baisse conjoncturelle des recettes liées à la PFAC (Participation Financière à l'Assainissement Collectif avec les permis de construire) et la PFB (Participation aux Frais de Branchement lors des extensions de réseau) s'ajoute à ce constat.

	Budget annexe assainissement 2024	Budget annexe assainissement 2023
Durée d'extinction de la dette	3,69 ans	2,94 ans
Taux d'impayés	Recouvrés sur l'eau	6,11 %

À noter que les impayés sont recouvrés en 2024 sur le budget de l'eau potable, en baisse.

4/ Études et travaux

2024 est marquée par la poursuite de la mise en œuvre de l'accord de Programmation 2022/2024 avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Ce programme porte sur plusieurs actions, notamment :

- les études et le lancement du marché de conception réalisation de la nouvelle station d'épuration du centre-ville de Donges (STEP Donges Gare),
- les études et le lancement du marché de travaux du nouveau poste de refoulement des eaux usées, associé à un bassin tampon de 1200 m³, situé place Neptune à Saint-Nazaire,
- le renouvellement des réseaux anciens (en fouille ouverte ou par voie interne), en coordination avec les projets d'aménagement dont les nouvelles lignes Hélyce.

À noter que le taux de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées est en hausse, de 1,29 % en 2024, contre 0,83 % en 2023 et 0,74 % sur les 5 dernières années.

5/ Autres faits marquants

- Démarrage des travaux de vidange et de réhabilitation d'un des deux digesteurs de la station d'épuration Ouest (Saint-Nazaire), avec une fin en 2025,
- Finalisation des travaux de renouvellement des membranes de la station d'épuration Est (Montoir de Bretagne),
- Curage des boues des bassins de la lagune d'épuration de Revin à Donges.



/// VALORISATION

Les bio-déchets

Les études menées par le service ont permis en 2022 et 2023 de fixer les dispositifs de tri à la source des biodéchets (collectes séparatives, gestion de proximité) à déployer sur le territoire de Saint-Nazaire Agglo pour permettre à la collectivité de répondre à l'obligation réglementaire tout en maîtrisant ses coûts.



Inauguration du point de collecte des déchets alimentaires à Montoir-de-Bretagne.

L'Agglomération a prévu un déploiement des solutions de tri à la source selon les secteurs et la densité de la population afin d'apporter des solutions différencierées plus adaptées aux besoins des usagers et aux contraintes liées aux typologies d'habitat.

Le déploiement a été fait en 2 étapes en cohérence avec la mise en place du nouveau schéma de collecte :

- **1^{re} phase** (Les communes Nord : Saint-Joachim, Saint-André-des-Eaux, Saint-Malo-de-Guersac, Donges, Besné et Montoir-de-Bretagne)
- **2^{re} phase** (Secteur Sud : Saint-Nazaire, Pornichet et Trignac à partir de novembre 2024 jusqu'à courant 2026) :

Au total en 2024, c'est 42 points de collecte qui ont été installés, pour un total de 2 520 foyers desservis par les points d'apport volontaire. La mise en œuvre d'un dispositif de tri à la source des biodéchets a nécessité une communication importante auprès de plusieurs cibles (élus, habitants, commerçants, etc.) via la mobilisation de différents supports. Celle-ci a été couplée à la communication concernant la réorganisation de son schéma de collecte. Saint-Nazaire Agglo a déployé durant toute l'année 2024, une campagne de communication multi support et multi canal.

/// COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Sensibilisation du grand public

Lors de la 3^e édition Saint-Nazaire Coté Nature le 17 et 18 mai 2024, deux stands de sensibilisation ont été tenus sur la journée du samedi (destinée au grand public) :

- Un stand sur les biodéchets. Ce sont près de 300 personnes qui ont été sensibilisées lors d'ateliers et démonstrations.
- Un stand sur la consommation responsable avec une animation pique-nique zéro-déchet présentant les objets de substitution au jetable a été proposée.

Les animations scolaires

Dans le cadre de l'action 4 de son PLPDMA « Développer les animations scolaires et créer de l'émulation à travers un défi inter-écoles », Saint-Nazaire Agglo sensibilise les enfants du cycle 3. L'Agglomération propose à tous les établissements concernés du territoire 4 types d'interventions, effectuées par l'animatrice du tri de Saint-Nazaire Agglo, autour des déchets :

- « Trions et recyclons nos déchets »
- « Réduisons nos déchets »
- « Moi et mon compost »
- « Réduisons le Gaspillage alimentaire »

Il est également proposé aux écoles une visite au centre de tri Arc en Ciel 2034. 24 classes du territoire ont pu visiter ce centre de tri en 2024.

/// LE COMPOSTAGE

Compostage individuel

Nouveauté : Gratuité des composteurs individuels au 1^{er} janvier 2024

Sur l'ensemble des 10 communes, 44 dates de distributions contre 11 en 2023 ont été proposées et offraient 4 824 possibilités de créneaux de retraits de composteurs. Les distributions ont eu lieu dans des salles communales. Lors de chaque distribution les habitants recevaient un composteur, un bioseau et un guide du compostage après avoir suivi une courte formation sur les bases du compostage. Ce sont 3 701 nouveaux foyers qui ont été équipés en composteurs en 2024. Le nombre de composteurs distribués depuis 2006 est porté à 18 905.

Compostage partagé

En 2024, le déploiement des composteurs partagés de quartier et de pied d'immeuble s'est poursuivi. Cela s'est traduit par la mise en place de 2 nouveaux sites de compostage, un site de compostage de quartier et un site de compostage en pied d'immeuble. Ce qui fait au total 81 sites en fonctionnement. En complément des solutions de compostage existantes et du déploiement des points d'apport volontaire. Des sites de compostage partagés centralisés ont été déployés sur les communes de Besné, La Chapelle-des-Marais, Saint-Joachim et Saint-Malo-de-Guersac. Sur ces communes il a été fait le choix d'une solution de compostage de proximité en centre bourg à destination des usagers ne disposant pas de jardins et habitant en collectifs. Cette solution est adaptée car sur ces communes, il y a peu d'habitat collectifs.



Le réemploi

En déchèteries

Dans le cadre de sa convention avec Saint-Nazaire Agglo, les agents valoristes de l'association « Au Bonheur des Bennes » ont collecté 123 tonnes d'objets dont 79 % dans les déchèteries de Pornichet, de Cuneix et de Saint-Malo-de-Guersac. 74 bornes de l'entreprise d'insertion « Le Relais » sont répartis sur notre territoire. Cela représente 503 tonnes de vêtements, chaussures et linge de maison, ce qui représente 3,82 kg/an/habitant.

/// LA COLLECTE

En 2017, Saint-Nazaire Agglo a conclu avec Nantes Métropole une convention de partenariat dans le cadre du renouvellement de la DSP de Couëron (unité de valorisation et de traitement des déchets) pour le traitement des ordures ménagères et le tri des emballages/papiers. La nouvelle DSP de Couëron a démarré au 1^{er} mars 2019 et cela restera en vigueur jusqu'au 28 février 2034. On observe une baisse des tonnages collectés des ordures ménagères. 232 tonnes soit 1,63 kg/an/habitant, une baisse de 22 % par rapport à 2023. On observe une légère augmentation des tonnages collectés d'emballages. 94 Tonnes soit 0,66 kg/an/habitant, une hausse de 3 % par rapport à 2023.

Le nouveau schéma directeur de collecte

Le nouveau schéma directeur de collecte a démarré au 4 novembre 2024, intégrant la gestion des biodéchets avec la mise en place de points de collecte sur 4 communes. L'année 2024 a aussi vu l'uniformisation de la collecte tous les 15 jours pour le tri sélectif et le passage de certains secteurs à une collecte tous les 15 jours en ordures ménagères.



DGA HABITAT ET LOGEMENT

Des logements pour toutes et tous

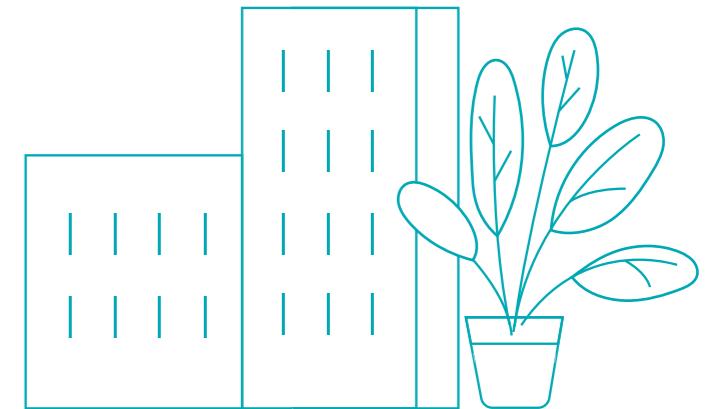
En 2024, la DGA Habitat et Logement a fait du logement un levier d'inclusion et de développement pour le territoire. Dans un contexte de pénurie de logements et de hausse des coûts, elle a accompagné les ménages, soutenu les bailleurs sociaux et innové pour offrir des solutions durables. Entre réhabilitation des immeubles de la Reconstruction, aide à l'accession à la propriété et préparation de la Maison de l'Habitat, cette direction agit pour que chacun trouve à se loger.

Suite à l'adoption du Plan Local de l'Habitat, des évolutions dans la conduite des politiques en faveur du logement ont été conduites.

Après la politique en faveur de la construction de logements locatifs sociaux, réactualisée fin 2023, Ce sont les politiques en faveur de la rénovation du parc d'immeubles collectifs existant qui ont fait l'objet d'une attention particulière en 2024 :

1/ Par l'adaptation de dispositifs existants

L'aide à la rénovation des copropriétés est désormais éligible aux aides de l'Anah pour la seule rénovation énergétique, le dispositif proposé par Saint-Nazaire Agglo permet d'embarquer des travaux de mises à niveau technique souvent préalables aux rénovations énergétiques et une aide au conseil préalable visant une approche globale de la copropriété. Ce nouveau dispositif s'adressant désormais à l'ensemble des copropriétés de l'agglomération. Autre parc nécessitant des réhabilitations d'ampleur, le parc social construit pendant la période de reconstruction : années 50-60. Les coûts de travaux ayant bondi de 25 % en 5 ans, il a été nécessaire d'adapter l'aide apportée aux bailleurs sociaux pour maintenir la qualité de rénovation dite de « seconde vie » permettant aux immeubles d'atteindre le cap de 2050 avec des prestations de confort pour les locataires.



Immeuble Silène, rue de Cardurand à Saint-Nazaire.



Rénovation de façade, avenue de la République à Saint-Nazaire.

2/ Par une prise en charge complète, du primo-conseil à l'instruction du dossier

L'année 2024 a été consacrée à la préparation du Pacte Territorial contractualisé avec l'Anah. Ce Pacte intègre sous un même process, différents dispositifs selon que les ménages étaient sous plafond de ressource Anah ou non. Saint-Nazaire Agglo a obtenu l'agrément « mon accompagnateur rénov » pour ses conseillers et en parallèle évolue vers l'instruction complète des aides de l'Etat, avec des temps de formation de collègues qui pourront gérer de manière intégrée l'ensemble des financements. Cette nouvelle organisation permet à l'Agglomération de disposer des éléments pour assurer un véritable service public de la rénovation de l'habitat avec une première étape en 2025 (démarrage du pacte) et une seconde en 2026 avec l'ouverture de la Maison de l'Habitat.

/// PROCURER DES LOGEMENTS AUX NOUVEAUX SALARIÉS : UNE TASK FORCE EN APPUI À L'AGGLOMERATION

La tension immobilière est particulièrement exacerbée sur l'agglomération nazairienne où se percutent les arrivées de nouveaux actifs embauchés par un tissu industriel en pleine dynamique et une réduction de l'offre, en particulier locative, due à des facteurs pour l'essentiel exogènes. Le Préfet de Région a décidé de mobiliser une équipe de trois agents issus des services de l'Etat et de la Banque des Territoires pour accompagner la communauté d'agglomération dans la recherche de nouvelles pistes permettant de mettre plus rapidement de nouveaux logements sur le marché, locatifs en particulier. Dès l'automne était engagée une étude d'opportunité et de faisabilité d'une foncière logement.



CHIFFRES-CLÉS



S'agissant du logement locatif social, Saint-Nazaire Agglo a cofinancé

364
nouveaux logements
pour un montant de
4,3 M€

—
En termes de rénovation
du parc existant,

257
logements du patrimoine
locatif social datant des années

50-60 ont fait l'objet d'un financement
en vue de travaux de réhabilitation
lourde, ainsi que **58 logements en copropriétés**.

—
Au titre de l'accession
abordable à la propriété,

80
logements
ont pu être acquis par des ménages
aux revenus modérés, éligibles dans
le cadre du dispositif initié par la CARENE :
« **Les Biens Négociés** ».

—
L'amélioration
du parc privé a concerné

534
logements
et générés
7,43 M€
de travaux,
dont **4,41 M€** au titre de la rénovation
énergétique (119 logements)
et **0,97 M€** au titre de l'adaptation
du domicile à la perte d'autonomie (91 logements).

—
8 000
contacts
(info et conseil) ont été enregistrés
et **502 diagnostics au domicile**
ont été réalisés.

DGA TERRITOIRE ÉDUCATIF ET CRÉATIF

Les piscines font le plein

En 2024, la Direction des Loisirs Aquatiques a confirmé son rôle clé dans l'apprentissage de la natation, l'accès au sport et la vie associative. Avec la réouverture de l'Espace Neptune et l'accueil de 343 classes, elle a permis à des milliers de Nazairiens de pratiquer, progresser et se rassembler. Entre modernisation des équipements, hausse de fréquentation (+2,4 %) et événements sportifs, cette année a montré comment les piscines deviennent des lieux d'éducation, de santé et de convivialité.

1 - Direction des Loisirs Aquatiques

L'année 2024 a été marquée par la poursuite active de la politique publique des loisirs aquatiques, articulée autour de trois objectifs majeurs : atteindre le 100 % Savoir Nager, renforcer l'attractivité des piscines et garantir un service de qualité pour tous les usagers. Dans un contexte de hausse globale de la fréquentation, notamment à l'Aquaparc, la Direction a su répondre aux attentes croissantes des publics, tout en consolidant son rôle d'acteur clé dans l'apprentissage de la natation et l'accueil d'événements sportifs.

/// APPRENTISSAGE DE LA NATATION ET ACCUEIL DES PUBLICS

La réouverture de l'Espace Neptune de Donges, effective depuis le 4 novembre 2024 après deux années de travaux, a permis d'augmenter significativement l'accueil des scolaires et de renforcer l'offre aquatique sur le territoire. Cet équipement rénové en profondeur s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des infrastructures, au service des habitants et des établissements scolaires. Par ailleurs, l'Aquaparc a accueilli plusieurs compétitions sportives d'envergure, dont les Championnats de France Handisport, mettant en lumière des athlètes de haut niveau, parmi lesquels des médaillés paralympiques.

/// INVESTISSEMENTS DANS LES ÉQUIPEMENTS

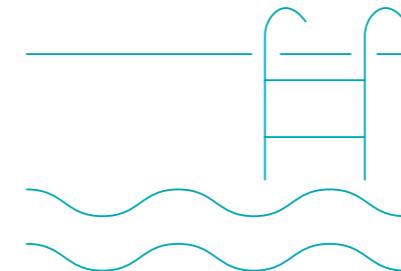
La Direction a engagé d'importants travaux d'amélioration pour offrir des conditions d'accueil optimales :

- Réouverture de l'Espace Neptune de Donges après une rénovation totale, marquant le retour d'un équipement moderne et accessible à la population.
- Doublement des blocs vestiaires à La Bouletterie et réaménagement de l'espace bien-être de l'Aquaparc, pour répondre à la demande croissante des usagers.
- Acquisition de nouveaux matériels, incluant un véhicule dédié au service maintenance et des structures gonflables pour l'Aquaparc, enrichissant l'offre de loisirs et garantissant la qualité des services.

© Christian ROBERT / Saint-Nazaire Agglo



Espace Neptune à Donges.



© Bruno BOUVRY / Ville de Saint-Nazaire



Championnat de natation handisport à Saint-Nazaire.

© Bruno BOUVRY / Ville de Saint-Nazaire



Championnat de natation handisport à Saint-Nazaire.

© Christian ROBERT / Saint-Nazaire Agglo



Espace Neptune à Donges.

CHIFFRES-CLÉS

Les résultats de l'année 2024 témoignent de l'engouement croissant pour les activités aquatiques et de l'efficacité des actions menées :

SAVOIR NAGER

996

inscriptions

en École de Natation à l'année (+7,6 %), avec un taux de remplissage de 96,5 %.



1 931

inscriptions en stages

pendant les vacances scolaires (taux de remplissage de 73 %, en légère baisse en raison de contraintes de capacité)

343

classes de primaire

accueillies dans les piscines.

353

jours d'ouverture

cumulés sur l'ensemble des cinq piscines du territoire.

55 000

compte usagers enregistrés

sur le site internet des piscines.

344 736

entrées

enregistrées dans les piscines, soit une hausse de 2,4 % par rapport à l'année précédente.

29

groupes et associations

accueillis, confirmant le rôle central des piscines dans la vie associative et sportive locale.



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Au cœur du lien avec les habitants et les territoires

En 2024, les directions rattachées à la Direction Générale des Services ont joué un rôle clé pour maintenir le lien entre l'agglomération et ses habitants. Malgré les défis posés par la cyberattaque, la collectivité a garanti un accueil de qualité (24 705 appels traités, 90 % de réponse en moins de 20 secondes), animé des événements fédrateurs (Grande Marée, Starting Block) et renforcé la communication à destination des habitants du territoire.

1 - Accueil général et courrier

L'accueil général du public, physique et téléphonique, est la vitrine principale de l'engagement de l'Agglomération à défendre un service public de qualité. Le service courrier assure l'enregistrement et la diffusion rapide des courriers et courriels dans les services. Il a également pour mission d'optimiser les coûts d'affranchissement.

CHIFFRES-CLÉS

9 176
courriers entrants,
enregistrés et traités sous MEM courrier,
et **3 989 courriels**.

32 900
plis expédiés
pour un budget de **56 181, 74 €**.

De janvier à septembre 2024,

24 705
appels reçus au standard général
avec un taux de temps de réponse inférieur
à 20 secondes de **89,76 %**.

2 - Direction Communication et Attractivité

Outil stratégique de l'Agglomération, la Direction Communication et Attractivité a vocation à tisser et entretenir les liens avec les habitant·es, à les informer et à les sensibiliser aux actions communautaires.

/// SERVICE INFORMATION – PRESSE

L'année 2024 a été marquée par la mise en ligne des nouvelles versions des sites web, dont saintnazaireagglo.fr, juste avant la cyberattaque d'avril. Quelques chiffres sur l'activité :

Information

- 125 articles ont été publiés sur saintnazaireagglo.fr
- Audiences web : aucune statistique en 2024. Le serveur dédié a été coupé après la cyber-attaque et les statistiques viennent d'être remises en service (avril 2025). Estimation trafic mensuel actuel : autour de 20 000 visites.

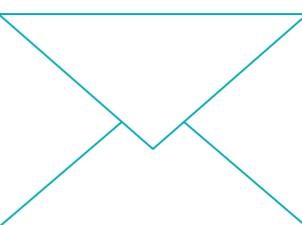
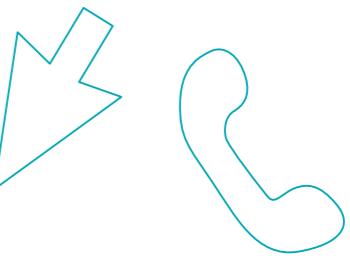
- Abonnés réseaux sociaux : Facebook 37 600, Instagram 8 700,
- La photothèque en ligne : 20146 nouveaux documents à disposition 4 158 photos téléchargées (5 700 en 2023).

Les chiffres de l'application Mon agglo facile

- 16 859 téléchargements fin 2024 (+ 6 073 dans l'année)

Presse

- 22 conférences de presse, invitations à la presse
- 52 communiqués ou dossiers de presse
- 107 réponses aux demandes de la presse (pour la Ville et l'Agglomération)



/// SERVICE ÉVÉNEMENTIEL

Subventions attractivité

Pour cette année, 21 demandes de subventions ont été formulées sur le portail des associations pour un montant global de 441 930 €.

Communes	2024	
	Nombre de projets déposés	Montant global demandé
Besné	1	3 000 €
Donges	2	6 200 €
La Chapelle-des-Marais	1	7 500 €
Montoir	1	15 000 €
Pornichet	3	99 000 €
Saint-Joachim	3	24 000 €
Saint-André-des-Eaux	4	11 230 €
Saint-Nazaire	3	250 000 €
Saint-Malo-de-Guersac	2	6 000 €
Trignac	1	20 000 €
Total	21	441 930 €

Grande Marée

Un bal des enfants organisé par l'USEP et Tam Tam Production dans l'après-midi qui a réuni environ 4 000 personnes

Un peu plus de 10 000 personnes accueillies pour le pique-nique du soir

11 propositions artistiques

2 associations programmatrices des spectacles de rue (Théâtre Scène nationale, les Escales)

10 services impliqués pour la mise en œuvre (STARE, espaces verts, éclairage public, festivités, IRAP, propreté publique, police municipale, circulation, administratif et action juridique)

Un événement repère pour le public, heureux de le retrouver

Une programmation diversifiée

Une proposition « pique-nique partagé » qui plaît toujours

Budget : 150 000 €



Spectacle Bleu tenace, lors de l'édition 2024 de Grande Marée.

Exposition Starting-Block

Une exposition interactive et participative pertinente et de qualité, bien fréquentée par le public, surtout familial avec 44 900 visiteurs du 15 juin au 15 septembre (fréquentation record le mardi 20 août avec 1669 visiteurs en une seule journée).

470 enfants/jeunes dont 7 écoles (6 primaires et 1 collège), 8 centres de loisirs et points jeunes, 3 établissements spécialisés.



L'exposition Starting-Block a eu lieu au Life, à Saint-Nazaire.



L'exposition Starting-Block a eu lieu au Life, à Saint-Nazaire.

/// SERVICE RELATIONS PUBLIQUES ET INTERNATIONALES

CHIFFRES-CLÉS

Plus de

100

invitations envoyées,

près de 200 enfants mobilisés sur les cérémonies commémoratives



L'année 2024 a été marquée par des événements majeurs, comme :

- En février, le lancement officiel du projet ZIBAC accueillant plus de 200 personnes.
- En mars, la présence pour la première fois d'élus et de jeunes Nazairiens à Falmouth (Angleterre) pour commémorer ensemble l'histoire commune des deux villes (en lien avec l'Opération Chariot de 1942). Il s'agit du point de départ d'échanges plus poussés et de correspondances plus approfondies entre les jeunes des 2 villes.
- En avril, l'accueil de la maire d'Avilés, ville jumelle de Saint-Nazaire en Espagne, les échanges entre les 2 villes étant en sommeil depuis plusieurs mois. Cette visite a permis de remettre en relation des établissements scolaires des 2 villes ainsi que les conservatoires des 2 villes.
- En juin, l'inauguration de l'école Brossolette et des espaces Multi accueil+ Accueil périscolaire attenant avec une forte mobilisation des enfants de l'école et des associations du quartier.
- En octobre, l'inauguration du conservatoire à rayonnement départemental en présence des familles et des partenaires de cette opération majeure du mandat. L'inauguration a été marquée par un hommage à Jean-Jacques Lumeau, ancien adjoint au maire en charge de la culture.
- En décembre, le retour et le dévoilement à Saint-Nazaire du buste de Aristide Briand, définitivement installé au Jardin des Plantes.

L'activité des relations publiques et internationales a été ralentie par la cyberattaque avec comme impact l'impossibilité d'envoyer des invitations officielles pendant quelques semaines.

/// SERVICE COMMUNICATION EXTERNE

En avril, le service communication externe a fait face à une situation singulière avec la cyberattaque. Si elle a déstabilisé l'activité, elle a surtout révélé une forte capacité d'adaptation et un esprit de solidarité. Grâce à la mobilisation rapide de toutes et tous, des solutions alternatives ont été mises en place permettant d'assurer la continuité des missions malgré des conditions matérielles dégradées.

Cet événement a par ailleurs renforcé notre vigilance en matière de sécurité informatique et nourri une réflexion collective sur nos pratiques numériques. Plusieurs suggestions ont émergé pour améliorer durablement nos modes de fonctionnement.

Certains secteurs ont été plus durement impactés, notamment l'unité graphique, contrainte de suspendre son activité durant trois mois ce qui a conduit le service communication à l'externalisation nécessaire des productions. La conservation de supports papier a permis de limiter les effets de la paralysie numérique sur le suivi des commandes et la gestion budgétaire, rappelant l'intérêt de maintenir une partie de documents non dématérialisés.

Enfin, si une fatigue a pu se faire sentir, elle n'a pas entamé l'engagement de l'équipe, qui a su faire preuve de professionnalisme et d'ingéniosité face à l'imprévu.

Parmi les actions majeures de l'année :

- La campagne d'information sur l'évolution de la collecte des déchets pour les habitant·es de l'agglomération, avec notamment la diffusion d'une brochure explicative dans les 74 966 foyers de Saint-Nazaire Agglo,
- La promotion de « Starting-Block », grande exposition ludique sur le sport dans le cadre des Jeux Olympiques,
- La publication de guides pratiques « Mon Agglo facile » sur les règles d'urbanisme pour l'installation d'annexes, et un autre pour entreprendre et développer son activité sur le territoire,
- La communication autour des Audacity Awards, avec l'appel à projets en octobre, ainsi qu'une légère refonte de l'accroche pour mieux valoriser l'innovation et l'impact social des projets soutenus,
- L'évolution de la page LinkedIn dédiée à l'économie territoriale, rebaptisée « Saint-Nazaire Agglo éco », qui rassemble 2 000 abonnés, accompagnée d'une formation des agents de la direction économique aux bonnes pratiques de ce réseau social professionnel,
- La gestion de la page LinkedIn « Saint-Nazaire ville et agglomération » comptant plus de 11 000 abonnés,
- La création d'une nouvelle identité visuelle pour le salon de l'orientation « Trajectoire »,
- La promotion de l'entreprise à but d'emploi dans le cadre du dispositif « Territoire zéro chômeur longue durée »,
- L'édition du rapport développement durable décrivant toutes les actions menées à l'échelle du territoire,
- Le lancement d'une nouvelle campagne pour Aquaparc et la promotion du nouvel Espace Neptune à Donges,
- L'édition de la charte d'urbanisme commercial intercommunale dont l'objectif est de mieux réguler les implantations sur le territoire et soutenir le commerce en centre-ville,
- L'accompagnement du projet culturel de territoire, des Rencontres musicales,
- L'accompagnement à la mise en place du réseau des médiathèques, avec l'édition d'un guide de l'abonné pour toutes les médiathèques de l'agglo et la promotion de l'exposition « Uramado » diffusée sur l'ensemble du réseau,
- La promotion du premier forum des assistantes maternelles à l'échelle de l'agglo.

DGA PERFORMANCE ADMINISTRATIVE,
JURIDIQUE ET FINANCIÈRE

Au service de l'action publique

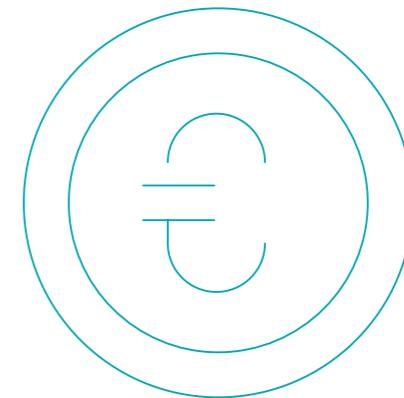
En 2024, la DGA Performance Administrative, Juridique et Financière a assuré le bon fonctionnement des services publics, malgré les défis posés par la cyberattaque. Avec 101 marchés publics lancés, plus de 100 millions d'euros d'investissements et un accompagnement renforcé des projets (Helyce+, rénovation, transition énergétique), elle a permis de sécuriser les budgets, simplifier les procédures et préparer l'avenir.

1 - Direction des finances

La direction des finances est entièrement mutualisée. Elle est située sur deux sites : hôtel de ville et siège de la CARENE. Ses 21 agents sont répartis ainsi :

- Directrice
- Service Budget, exécution comptable, soit 1 responsable, 3 unités comptables (14 agents) et un pôle budgétaire (2 agents):
 - Administration Numérique
 - Attractivité
 - Services à la Population
 - Pôle budget
- Service Ingénierie financière, prospective, fiscalité soit 1 responsable et 2 chargés de mission

Au-delà des impacts de la cyberattaque sur la gestion financière, les investissements du plan stratégique municipal ont poursuivi leur montée en charge en 2024, avec plus de 47 millions de dépenses d'équipement exécutées. De même, le projet de territoire de Saint-Nazaire Agglo a généré plus de 100 millions d'euros de dépenses d'équipement tous budgets confondus.



CHIFFRES-CLÉS

17 233

mandats
et 2 881 titres émis

16

budgets suivis

8

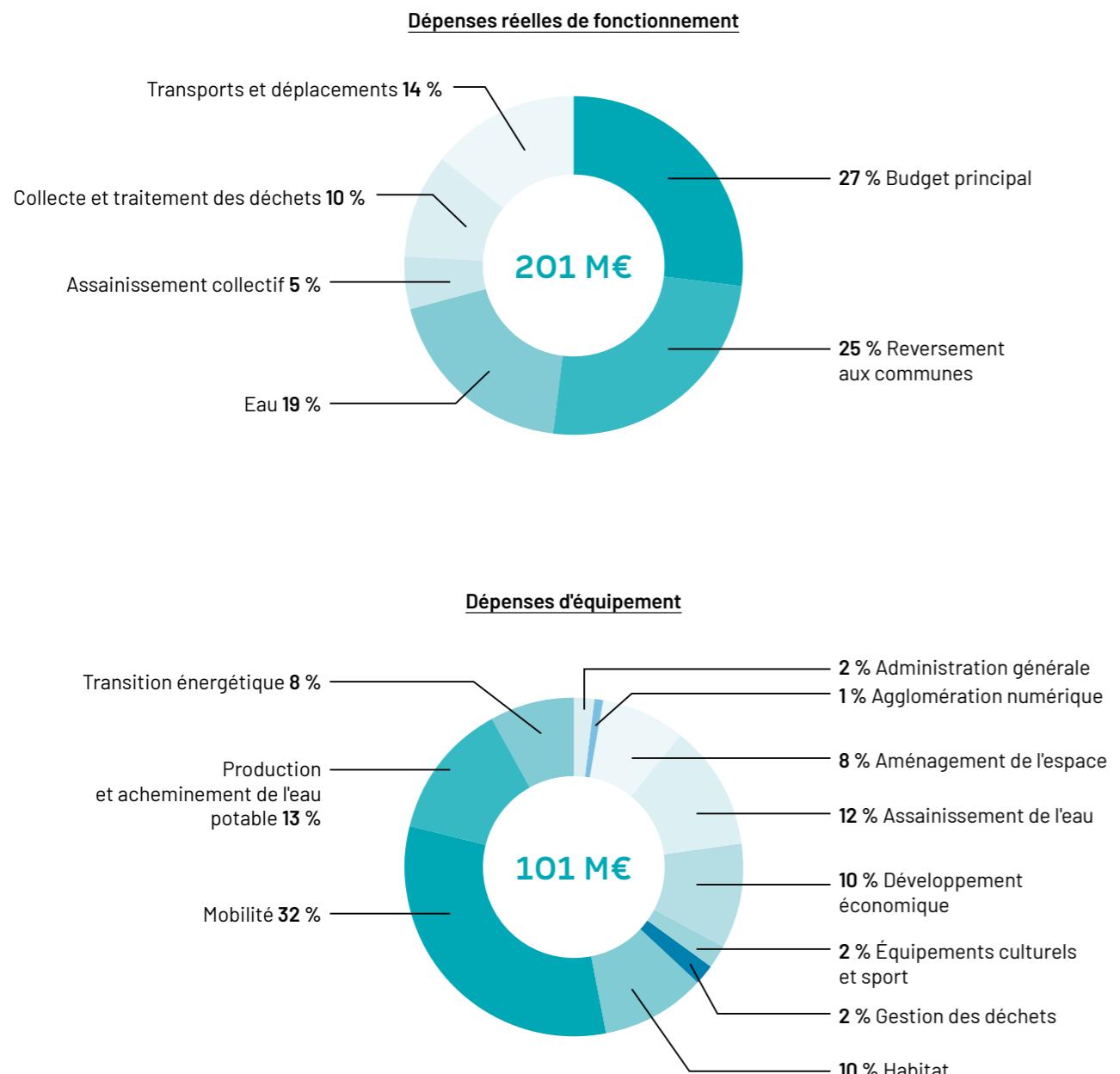
prospectives

29

concessions d'aménagement



/// BUDGET DE L'AGGLOMERATION : CHIFFRES COMpte ADMINISTRATIF 2024 CONSOLIDÉS



2 - Direction des Affaires juridiques et Commande publique

La direction, répartie sur deux sites, est composée de 23 agents répartis ainsi :

- Directrice
- Assistante
- Marchés publics / Achats en groupement : une cheffe de service et 9 agents
- Actes et Assemblées : une cheffe de service et 3 agents
- Assurances et gestion locative : une cheffe de service et 3 agents
- Juridique : une cheffe de service et 2 agents

/// SERVICE MARCHÉS PUBLICS / ACHATS EN GROUPEMENT

/// MARCHÉS PUBLICS

Le service marchés publics conseille, contrôle et gère les marchés publics des deux collectivités de la publicité à la notification, y compris les avenants aux marchés publics, tout en assurant la gestion des Commission d'Appel d'Offres et des jurys.

Exemples de procédures lancées en 2024 :

- Prestations de service d'assurance
- Collecte, transport et traitement des déchets non valorisables et encombrants de toute nature pour les stationnements des gens du voyage sur le territoire de l'Agglomération
- Construction d'une Halle couverte au Boulodrome du Parc Paysager
- Réhabilitation bâtiment des bains douches de Méan-Penhoët
- Front de mer Phase 4 - Travaux d'aménagement
- Gestion d'un lieu d'accueil et de ressource pour les femmes et les enfants co-victimes de violence
- Conception et réalisation d'une nouvelle station d'épuration de Donges gare (phase candidatures)
- Travaux sur les réseaux, branchements et ouvrages de la Direction du Cycle de l'Eau de Saint-Nazaire Agglo
- Fournitures d'appareillages de commande, de signaux et de mâts pour la gestion de carrefours à signalisation lumineuse.
- Accord-cadre pour l'acquisition de végétaux
- Travaux de réhabilitation/extension de la Maison de Quartier de la Bouletterie (12 lots)
- Renouvellement et maintenance du système billettique du réseau YCEO

CHIFFRES-CLÉS

- 8 CAO en 2024 pour l'Agglomération
- 101 procédures de marchés lancées par le service marchés publics en 2024 représentant 249 lots
- 266 avenants notifiés en 2024
- 60 courriers de réponse aux demandes d'informations complémentaires

/// ACHATS EN GROUPEMENT

Deux agents du service achats rédigent et pilotent les procédures de marché de fournitures et services en groupement de commandes. Le service intervient en support auprès des villes de l'agglomération (conseils d'exécution, relais d'information des fournisseurs...). Un agent du service achats gère l'acquisition du mobilier des services ainsi que l'aménagement des locaux (stores, tables, fauteuils, tableaux d'affichage...).

Parmi les missions annexes, le service achats a toujours en charge l'administration, le suivi et la gestion financière des marchés de fournitures de bureau, de papeterie logotée, de fontaines à eau, de machine à café, de pose de stores et d'acquisition d'appareil numériques (photos, vidéos et projecteurs) et électroménagers. Enfin, le service achats compte également parmi ses missions l'administration du site de vente aux enchères.

En 2024, la Ville et l'Agglomération de Saint-Nazaire ont par ailleurs souhaité adopter leur schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables. Le service achats a été fortement mobilisé pour co-animer les ateliers avec le cabinet de consultant VISIATIV auxquels ont participé environ 70 agents de toutes les directions et 15 élus. Le service a ensuite procédé à la rédaction du schéma : édito, préambule, axe, objectifs et actions.

/// AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE TRAVAIL

En 2024, des salles et autres bureaux ainsi que de nouveaux locaux ont fait l'objet d'une réhabilitation et ont été soit partiellement, soit totalement réaménagés (stores, assises, mobilier, électroménager, audiovisuel, tableau affichage...) par la seule gestionnaire du service achats :

Parmi, les projets structurants pour les Nazairiens qui ont été livrés en 2024 et qui ont nécessité une forte contribution du service achat, nous pouvons citer :

- Le conservatoire Boris Vian
- Le groupe scolaire Brossolette
- La piscine de Donges

À noter, une demande croissante de postes adaptés (sièges et bureaux spécifiques).

Enfin, toujours de nombreux déménagements générant des demandes de mobilier neuf ou de réemploi.

CHIFFRES-CLÉS

	Investissement		Fonctionnement	
	2023	2024	2023	2024
CARENE	72 247, 42 €	65 744, 55 €	42 615, 52 €	25 213, 79 €
VSN	142 701, 54 €	130 148, 05 €	245 555, 27 €	262 717, 07 €

SERVICES ACTES ET ASSEMBLÉES

Ce service gère les assemblées municipales et communautaires (service mutualisé depuis mai 2021), les décisions et les arrêtés municipaux et communautaires.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs faits majeurs :

- Poursuite de la mutualisation et de l'uniformisation des procédures
- Des assemblées plus denses et rapprochées
- Poursuite de la « totale » dématérialisation pour les arrêtés et des décisions
- Publication des actes réglementaires sur les sites de la Ville et de l'Agglomération
- Arrivée de Bleuenn Houssais qui vient renforcer l'équipe, notamment au niveau des arrêtés et décisions
- Meilleure gestion des arrêtés municipaux malgré un nombre toujours croissant de demandes :
 - Mise en place par le service événementiel de MAP (listing des événements).
 - Travail en collaboration avec le STARE et l'unité circulation.

CHIFFRES-CLÉS

• 351 délibérations

• 5 Bureaux communautaires

• 5 Conseils communautaires

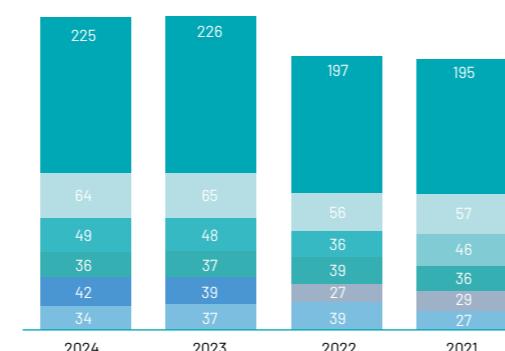
• 411 décisions

par délégation du Conseil communautaire au Président de Saint-Nazaire Agglo - la CARENE

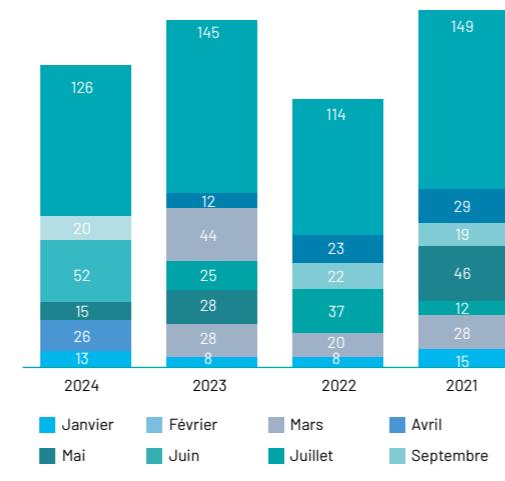
• 264 Arrêtés

(hors arrêtés des ressources humaines)

Conseil communautaire



Bureau communautaire



Évolution du total des délibérations



SERVICE ASSURANCES / GESTION LOCATIVE

/// GESTION LOCATIVE

L'unité Gestion locative a en charge le portefeuille immobilier privé et public de la Ville et de l'Agglomération de Saint-Nazaire (plus de 1000 bâtiments); pour la rédaction et le suivi des conventions de gestion locative en tant que preneur et bailleur, ainsi que la gestion quotidienne de tout désordre lié aux occupations. L'unité gère également l'ensemble des suivis des copropriétés Ville et Agglomération, en termes de suivi budgétaire et assure les alertes auprès de la DPI sur les travaux des copropriétés. Elle gère enfin les AOT avec le Grand Port Maritime NANTES/Saint-Nazaire.

Faits marquants

- Une augmentation du nombre d'actes et de demandes par rapport à 2023.
- Le service a fonctionné avec 1 agent en renfort à temps complet, un agent à 80 % ETP et un agent en mi-temps thérapeutique qui a progressivement repris une activité à temps complet.
- La cyberattaque d'avril 2024 a eu un impact sur l'activité de la gestion locative puisque les conventions et décisions ont été écrites en partie à la main.
- De plus, le service a perdu définitivement son outil métier Blue ACCESS, dont les données n'ont été récupérées qu'en février 2025, il a fallu rebâtir une base de données avec les échéances des conventions, les coordonnées des preneurs notamment.

/// ASSURANCES

L'Unité Assurance gère les contrats et sinistres de la Ville et de l'Agglomération de Saint-Nazaire, et du CCAS. Elle est à disposition pour conseiller, répondre aux interrogations, prendre en compte les déclarations (sinistres, événements...) concernant un dommage sur un bâtiment, un véhicule, du mobilier urbain causé ou non par ou à un tiers, sur du matériel informatique, des

CHIFFRES CLÉS

• Conventions en cours d'exécution : 442 conventions

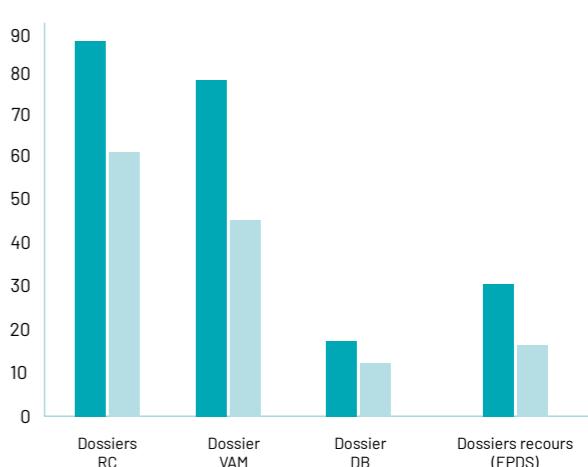
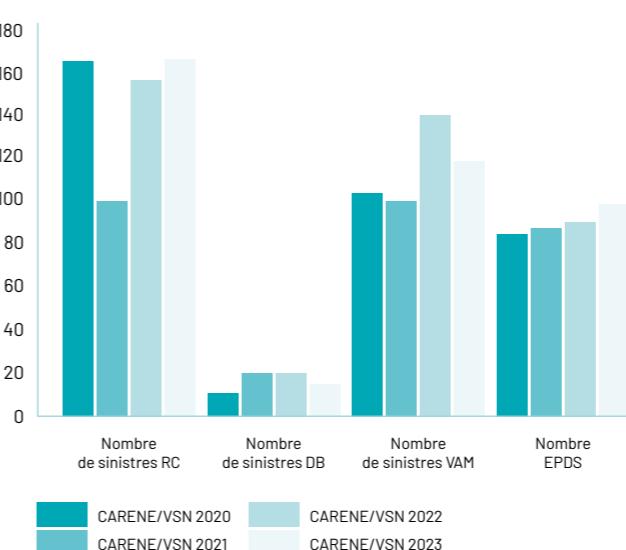
• Copropriétés : 22 copropriétés 46 Assemblées générales dans l'année

• Nombre d'états des lieux réalisés : 23

• Conventions réalisées dans l'année : 146

instruments de musique, du fait d'un dégât des eaux, d'un incendie, de la tempête, d'une inattention... et concernant toute demande d'attestation d'assurance pour une location de salle, pour l'organisation d'un événement, suite à l'acquisition ou la location d'un véhicule. L'unité pilote également les actions de prévention des sinistres auprès des agents.

Sinistres 2024



SERVICE JURIDIQUE

Le service juridique conseille les services et les élus. Il gère le traitement et le suivi des contentieux de la Ville et de l'Agglomération de Saint-Nazaire. Il assure plus globalement la sécurité juridique des actes des deux entités.

Contentieux majeurs :

- 3 dossiers PLUi
- 1 contentieux personnel
- STEP EST, CAP ATLANTIQUE (cours d'eau Mazy), fourreaux optiques

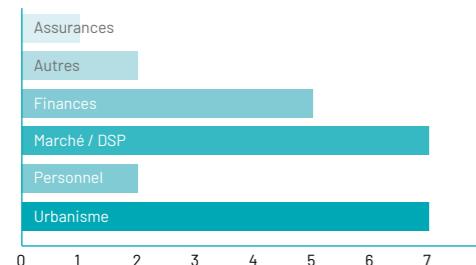
Les dossiers majeurs du service :

- Centrale photovoltaïque Menée Lambourg
- Procédure de délaissage SEA INVEST MONTOIR
- Réseau de chaleur industrialo-urbain
- Projet Hélyce+
- Parking du 8 au 11 mai et appel à projets portant sur l'installation de panneaux photovoltaïques
- Travaux d'aménagement de la desserte alternative de Trignac
- Mise en place d'une concession commerce par Saint-Nazaire Agglo
- Ambition maritime (îlot nautique, Gavy Base sous-marine, Villa Kerlouis)
- Pont de la Matte

La base de suivi de l'ensemble des dossiers du service appelée GLPI a été mise en place, à titre expérimental. Depuis la survenance de la cyberattaque ce logiciel n'est plus accessible au service. À ce jour, un tableau de suivi des dossiers fait état de 250 demandes d'accompagnement adressées au service juridique, pour l'année 2024.

S'agissant de l'activité contentieuse, 24 dossiers sont en cours de traitement par le service dont 6 ouverts en 2024.

24 contentieux actuellement en cours CARENE



3 - Direction Coordination et Accompagnement Administratif

La DCA, aux côtés des directions Finances et Juridique et commande publique, intervient sur 4 grandes thématiques :

- les actes (délibérations, décisions) et conventions,
- la commande publique,
- la comptabilité,
- le budget et les partenariats financiers.

La DCA est l'interlocuteur systématique de 1^{er} niveau de la direction opérationnelle sur ses domaines d'activité.

/// UA FINANCES ET PARTENARIATS

L'unité d'accompagnement administratif (UA) Finances et Partenariats fonctionne en transversalité avec les 3 services et est directement rattachée à la direction.

L'accélération du PIC a été constatée dans l'activité de l'unité, par la hausse des demandes de virements de crédits ou d'ajustements des besoins.

CHIFFRES-CLÉS

- **104 demandes de virements ou demandes en DG traitées**
(21 % du total / +53 % / 2023)
- **129 versements de subventions aux associations**
(21 % du total / +57 % / 2023)

/// SCA CADRE DE VIE & FABRIQUE DU TERRITOIRE ÉCOLOGIQUE

Le SCA Cadre de Vie et Fabrique du Territoire Écologique intervient pour les DGA et directions suivantes :

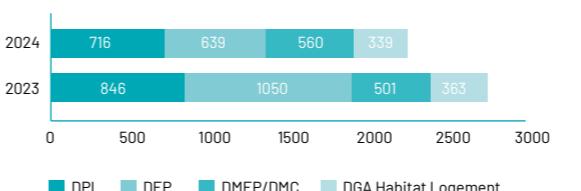
- DGA Cadre de Vie : BEAU, Espace public, Paysage et Nature en ville, Mobilités et circulation
- DGA Fabrique du Territoire Écologique : Patrimoine immobilier, Urbanisme et aménagement durable (partiellement pour la CARENE), Transition écologique et climatique (partiellement)
- DGA Habitat et Logement (partiellement)

Le service a bénéficié de la mise en œuvre de l'évolution du projet de direction validée fin 2023. Ainsi, afin de répondre à un meilleur suivi des marchés publics dans une réglementation se complexifiant, un poste de chargé du suivi de la commande publique a été pourvu. La nécessité d'un meilleur suivi des mandats de maîtrise d'ouvrage a également impacté les missions du service, au même titre que la multiplication des dossiers de sous-traitance dans le contexte difficile post-cyberattaque.

CHIFFRES-CLÉS

- **1571 engagements comptables pour l'Agglo**
(38 % du total / -9 % / 2023)
- **2630 liquidations en dépenses pour l'Agglo**
(40 % du total / -16 % / 2023)
- **50 marchés publics (-15 % / 2023), 93 avenants élaborés, 145 demandes de sous-traitance (x3/2023) traitées par le service**
- **274 actes : délibérations ou décisions pour l'Agglo**
(74 % du total / +2% / 2023)

Factures Agglo/SCA Cadre de vie, Fabrique du territoire écologique



0 500 1000 1500 2000 2500 3000

DPI DEP DMEP/DMC DGA Habitat Logement

/// SCA RESSOURCES, ORGANISATION ET SOLIDARITÉS

Le SCA Ressources, Organisation et Solidarités intervient pour les DGA et directions suivantes :

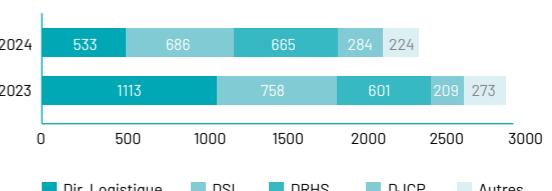
- DGA Ressources internes, Organisation, Innovation : Logistique, Relations humaines et sociales, Systèmes d'information, Direction de la donnée
- DGA Solidarités et Citoyenneté : Action sociale, Initiatives associatives et citoyennes, Relation aux usagers, Tranquillité et Prévention de la délinquance
- DGA Performance Administrative, juridique et financière : Affaires juridiques et commande publique (partiellement)
- Direction Générale des Services

Dans un contexte RH complexe, notamment en fin d'année, l'activité du service s'est maintenue à un niveau élevé, notamment en comptabilité avec une activité en hausse pour l'Agglo, avec la première année complète de gestion du CIAS ou avec une hausse du nombre de marchés publics élaborés.

CHIFFRES-CLÉS

- **1522 engagements comptables pour l'Agglo et le CIAS**
(34 % du total / +13 % / 2023)
- **2649 liquidations en dépenses pour l'Agglo et le CIAS**
(17 % du total / +7 % / 2023)
- **40 marchés publics élaborés par le service (+135 % / 2023)**
- **87 actes : délibérations ou décisions pour l'Agglo et le CIAS**
(32 % du total / -14 % / 2023)

Factures Agglo-CIAS/SCA Ressources Organisation Solidarités



0 500 1000 1500 2000 2500 3000

Dir. Logistique DSI DRHS DJCP Autres

/// SCA ATTRACTIVITÉ, ÉCONOMIE, TERRITOIRE ÉDUCATIF ET CRÉATIF

Le SCA Attractivité, Économie, Territoire Éducatif et Crétatif intervient pour les DGA et directions suivantes :

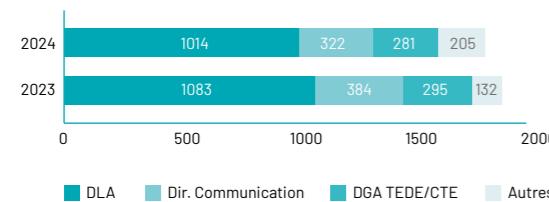
- DGA Territoire éducatif et créatif : Enfance & Éducation, Petite Enfance, Sports & Nautisme, Loisirs Aquatiques
- DGA Culture et Transitions économiques : Culture
- Direction Communication
- Cabinet du Maire/Président

Un des sujets marquants dans le service sur 2024, côté Agglo, a été la réhabilitation de la piscine de Donges. Le SCA s'est également adapté à l'évolution des organisations des DGA Territoire Éducatif et Crétatif et Culture – Transitions économiques.

CHIFFRES-CLÉS

- **1675 engagements comptables pour l'Agglo**
(35 % du total / +8% / 2023)
- **1946 liquidations en dépenses pour l'Agglo**
(28 % du total / +1% / 2023)
- **48 marchés publics élaborés par le service** (-27 % / 2023)
- **135 actes : délibérations ou décisions pour la Ville**
(53 % du total / -22 % / 2023)

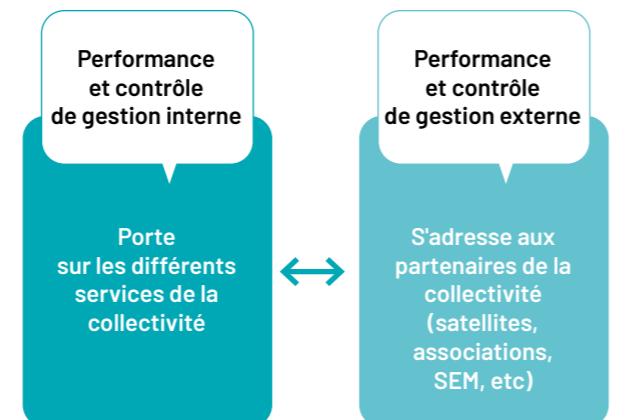
Factures Aggro / SCA Attractivité, Économie, Territoire éducatif et créatif



/// SERVICE PERFORMANCE

Le service Performance et contrôle de gestion est un service mutualisé (Ville/Agglomération) aujourd'hui rattaché directement au DGA Performance administrative, juridique et financière.

Le service est un dispositif managérial basé sur deux axes :



Le service performance contribue à optimiser le rapport entre les objectifs définis par la Ville et l'Agglomération, les moyens engagés et les résultats obtenus. Les missions effectuées sont à la fois stratégiques et opérationnelles et représentent un appui à la direction dans la négociation des objectifs ainsi que dans l'élaboration des plans d'action et des lettres de missions des cadres.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs faits marquants :

- Une continuité dans les dialogues avec nos unités satellites malgré la cyberattaque
- Une augmentation dans l'accompagnement des analyses financières des associations
- Continuité dans l'accompagnement des concessions d'aménagement
- Délégations de service public

Les dossiers majeurs du service :

- Réseau de chaleur industrielo-urbain
- Centrale photovoltaïque Menée Lambourg
- Projet HélYce+
- TYKAZ
- Dossiers indemnisation Commerce
- Concessions commerces
- Concessions d'aménagement :
 - 6 croix
 - Ecottais
 - La Ariais
 - Le Clos Miraud

/// MISSION ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

La Mission Évaluation des politiques publiques travaille pour Saint-Nazaire Ville et Agglomération, et est composée uniquement d'une chargée de mission.

Sept dossiers d'évaluation pour l'Agglomération étaient inscrits à la programmation 2024. Tous ont pris du retard ou ont dû être différés, du fait de la cyberattaque. Ainsi, le Plan climat air-énergies territorial a été différé en 2025-2026 et les dossiers suivants ont pris davantage de temps que prévu initialement :

→ Schéma directeur de collecte des déchets (Mission arbre des objectifs et suivi-évaluation)

Fruit d'un travail collaboratif intégrant le directeur gestion et valorisation des déchets, la responsable du service exploitation, la responsable de l'unité prévention et la responsable de la mission évaluation de politiques publiques, le schéma directeur a été formalisé en arbre des objectifs et un système d'indicateurs a été arrêté pour en suivre l'exécution. Ce dispositif facilitera, à terme, une évaluation du schéma qui concerne la gestion de tous les flux de déchets : ordures ménagères résiduelles, emballages-journaux-revues-magazines, verre, textiles, encombrants, cartons des professionnels et le nouveau flux des bio-déchets (délibération du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de mars 2022). Conduite, en interne, de janvier à mars 2024, cette mission d'évaluation a donné lieu à 6 ateliers et 3 restitutions en Comité de pilotage des déchets, direction générale et réunions des Vices Présidents.

Livrables : arbre des objectifs du plan stratégique (format A0) et système d'indicateurs ciblés.

→ Stratégie numérique responsable (Mission arbre des objectifs et suivi-évaluation)

Ce travail a été conduit en binôme par le responsable de la mission numérique et la responsable Stratégie transition écologique et mobilisation. La responsable de la mission évaluation est venue s'intégrer dans le groupe technique restreint, pour une mission réalisée en interne. Le groupe technique a également associé la directrice de la donnée, le chargé de mission entreprises, la chargée de l'archivage électronique et un représentant de la commande publique. De novembre 2023 à juin 2025, des ateliers techniques, des échanges à distance ont permis de formaliser la stratégie autour de 3 axes thématiques : les matériels, les services et la co-responsabilisation des acteurs. Le 24 janvier 2025, le chargé du numérique à la Direction des services informatiques (DSI) a organisé une fresque du numérique responsable impliquant les élus et services concernés afin de partager un corpus commun et d'aider à dégager les objectifs prioritaires : ceux justifiant du meilleur rapport facilité de mise en œuvre et qualité d'impact. La DSI dispose de sa stratégie déclinée en arbre des objectifs avec un système d'indicateurs au niveau stratégique, mais aussi plus opérationnels (soit 20 indicateurs). La restitution est prévue en Comité des directeurs, au Conseil municipal et en réunions des Vices Présidents.

Livrables : arbre des objectifs du plan stratégique (format A0) et système d'indicateurs ciblés.

→ Projet culturel de territoire (évaluation du plan 2020-2024)

Initiée toute fin 2023, cette évaluation a été conduite par la chargée du projet et accompagné par la responsable de la mission évaluation des politiques publiques. Un travail commun, en interne, pour concevoir un questionnaire support afin de remonter des données qualitatives et quantitatives des partenaires du projet et des échanges réguliers a permis de formaliser les constats et préconisations en vue de bâtir le prochain plan (PTC3).

Livrable : rapport d'évaluation (présentation PPT) et carnet de l'évaluation N°12 (illustration ci-dessous).



→ Plan de déplacements urbains (évaluation du plan réalisé par l'ADDRN et accompagnée par la responsable de la mission évaluation)

Délégué par l'Agglomération à l'ADDRN, un travail participatif a été mis en œuvre par la directrice du développement territorial de l'ADDRN associant le directeur des mobilités, ses services et la responsable de la mission évaluation des politiques publiques. Ont été également largement sollicités les communes-membres, les partenaires des mobilités : SNCF, STRAN, La Région Pays de la Loire notamment. La restitution de l'évaluation par l'ADDRN est programmée pour l'automne 2025. En parallèle, une enquête mobilités certifiée CEREMA(EMC2) a été conduite de septembre 2024 à novembre 2025 sur tout le département de Loire Atlantique et dont les résultats viennent nourrir l'évaluation.

Livrable : rapport d'évaluation et présentation pour restitution (PPT)

→ Contrat local de santé intercommunal CLSI (arbre des objectifs et indicateurs de suivi)

Conduite en interne, la mission Évaluation des politiques publiques s'est intégrée au sein d'un groupe-ressources composé de représentants de l'Agence régionale de santé (ARS des Pays de la Loire), de chargés de mission de Saint-Nazaire Ville et Agglomération et de la coordinatrice du CLSI. La mission a collaboré à la rédaction du contrat, signé le 10 avril 2024 (ainsi que des fiches-actions annexes au contrat), associant l'État, le Centre hospitalier de Saint-Nazaire, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Éducation Nationale et Saint-Nazaire Agglomération. La mission a, en parallèle, mené un travail de construction d'un arbre des objectifs, décliné en 5 axes et 29 actions, en coproduction avec le groupe-ressources mais aussi d'élaboration d'indicateurs de suivi, partagés avec de nombreux porteurs de projets s'intégrant dans le CLSI, dans la durée. Ce travail, engagé dès le stade de la conception du projet, à l'été 2022, a été salué et pris en exemple par la Direction générale de l'ARS, à l'échelle de la région des Pays de la Loire.

Livrables : arbre des objectifs du plan stratégique (format A0) et système d'indicateurs ciblés.

CHIFFRES-CLÉS 2023/2024

7

dossiers Agglo

4 traités, 3 différés ou suspendus

3

rencontres des professionnels

de l'évaluation dans le cadre de la Société Française de l'Évaluation SFE (Rennes, Paris, Saint-Herblain)

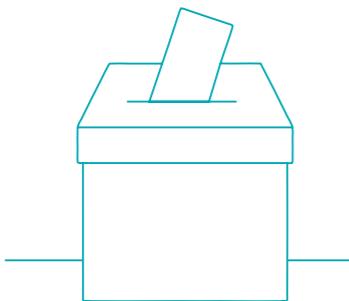
Intervention de la Responsable de la Mission évaluation

auprès des étudiants de Nantes Université Institut d'Administration des Entreprises IAE le 21/10/2024

DGA SOLIDARITÉS ET CITOYENNETÉ

Améliorer les conditions de vie des habitant·e·s

En 2024, la DGA Solidarités et Citoyenneté a placé l'écoute et l'action collective au cœur de ses missions. Avec la signature du Contrat de ville "Quartiers 2030" et le lancement de nouveaux thèmes au Conseil de développement ("À votre santé !", "Parole des jeunes"), elle a renforcé les liens entre habitants, associations et institutions.



Direction Initiatives associatives et Citoyenne

La Direction est composée de 4 services : Vie associative, Dialogue citoyen, Vie des quartiers et Contrat de ville, service technique animation régie événementielle et d'une unité d'appui transversal.

L'année 2024 a surtout été marquée par la signature du nouveau Contrat de ville « Quartiers 2030 » entre l'État et l'Agglomération, ainsi que leurs partenaires. Par ailleurs, deux nouveaux thèmes de travail ont été lancés au Conseil de développement : « A votre santé » et « Recueillir la parole des jeunes sur les transitions ».

/// SERVICE VIE DES QUARTIERS ET CONTRAT DE VILLE

Le 14/03/2024 : signature du nouveau Contrat de ville 2024/2030 pour les quartiers prioritaires de Saint-Nazaire - 4 axes nationaux (emploi, émancipation, tranquillité et transitions) déclinés au local en 16 objectifs opérationnels en relation avec les partenaires.



Signature du contrat de ville, en mars 2024.

© Christian ROBERT / Ville de Saint-Nazaire

La mise en œuvre s'est concrétisée par :

- 85 projets favorables, reçus dans le cadre de l'appel à projets annuel, dont 23 projets financés par l'Agglomération pour un montant de 131200 € auprès de 15 structures associatives.
- Le lancement de nouveaux groupes de travail partenariaux, thématiques.

Le groupe transition a notamment participé avec le Centre de ressources Politique de la Ville « Résovilles » aux réflexions autour d'une étude de cas visant à améliorer la prise en compte des habitants des quartiers prioritaires dans l'évaluation du risque climatique.

/// SERVICE DIALOGUE CITOYEN

2024 : 2 nouveaux thèmes de travail

Le Conseil de développement participe activement à la vie du territoire, aux réflexions locales et nationales. Cette participation active lui permet entre autres de partager ses travaux, ses expertises d'usage, les perceptions des citoyens...

Une saisine du Conseil communautaire : L'objectif fixé pour ce cycle "A votre santé !" est une publication de la contribution du Conseil de Développement à l'été 2025 pour une présentation en Conseil communautaire du mois d'octobre 2025. En 2024, des événements ont été proposés afin de s'acculturer à la thématique « santé » et de réfléchir aux pistes d'action. Les citoyens sont acteurs et établissent eux-mêmes la programmation : après la communication, place à l'action !

Une auto-saisine : « quelles actions pourrions-nous engager pour recueillir la parole des jeunes sur les transitions ? ».

Ce groupe réfléchit à « comment aller vers les jeunes ? ». Des rencontres ont déjà eu lieu avec des élèves de la maison de l'apprentissage, Jeunes en villes, des étudiants du CESI lors de leur forum de projets citoyens. D'autres rencontres sont à prévoir avec des groupes de jeunes. Le mot d'ordre de cet atelier : tester, innover, trouver des moyens de communiquer différents...

Un travail reconnu sur le plan national : les travaux du Conseil de développement ont eu une belle couverture médiatique en 2024. Ils ont pu être présentés au CESE, aux assises citoyennes de la mer ou à la Coordination nationale des Conseils de développement.

Rapport d'activités 2024 complet en ligne : <https://www.citoyennete-nazairienne.com/index.php/publications>

DGA CULTURE – TRANSITION ÉCONOMIQUE

Soutenir la création, l'emploi et l'innovation sur le territoire

En 2024, la DGA Culture et Transition Économique a renforcé l'accès à la culture (exposition Uramado, 2400 élèves accompagnés) et soutenu l'économie locale. Avec l'inauguration de la Fab Academy (225 apprentis formés par an), le déploiement de l'économie circulaire dans le BTP, et la création d'une concession pour revitaliser les commerces, elle a stimulé l'emploi (220 personnes en insertion) et accompagné les transitions.

1 - Direction de la Culture

/// PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

Le projet culturel de territoire (PCT) est une démarche partenariale entre Saint-Nazaire Agglo, le Département de Loire-Atlantique et la DRAC. Il accompagne la mise en réseau des bibliothèques et met en œuvre une programmation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire en collaboration avec les communes. Le PCT propose également un programme d'Éducation Artistique et Culturelle à toutes les écoles.



Inauguration de l'exposition Uramado le réveil des Tanukis à la médiathèque Louise Michel de Saint-Joachim.

L'année 2024 pour le Projet Culturel de Territoire (PCT) a été marquée côté lecture publique par :

- La mise en service du site Internet commun à l'ensemble des bibliothèques qui facilite l'accès des services aux habitants
- La mise à disposition de ressources numériques mutualisées
- La structuration d'un programme de médiation numérique en collaboration avec les référents numériques présents dans la moitié des médiathèques : promotion et aide sur les ressources numériques et ateliers ludiques en partie mutualisés.

Du côté de l'action culturelle,

- La programmation de l'exposition événement Uramado dans toutes les médiathèques qui a permis de donner de la visibilité au réseau et inciter à la mobilité des usagers.
- La présence des artistes d'Athénor en résidence avec 3 projets de création et le projet Nappe par Camille Orlandini et Corentin Massaux en immersion sur le territoire dans le cadre d'un appel à projet.
- Les rendez-vous musicaux attendus du public : les Rencontres Musicales avec 20 concerts en bibliothèques et une belle édition de Folk en Scènes qui s'est étendue à 6 communes du territoire
- Le programme d'Éducation Artistique et Culturelle 2024/2025 a permis à 100 classes de bénéficier d'un projet avec la collaboration des opérateurs culturels du bassin nazairien (Le Théâtre-Scène Nationale, le Grand Café, le Conservatoire de Saint-Nazaire, Athénor, Bain Public, le VIP, la Galerie Hasy, La Volière, etc.).

CHIFFRES-CLÉS

100

classes

et 2 400 élèves concernés sur les 10 communes par le programme EAC

1

exposition événement Uramado
sur les 10 communes dans le réseau des médiathèques

Dans le réseau des médiathèques,

22 189

inscrits

312 563 documents, 956 377 emprunts,
139 133 consultations ou emprunts des ressources numériques.

/// ARCHIVES MUNICIPALES-RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le service archives et ressources documentaires a pour mission de permettre aux collectivités de prendre des décisions éclairées, faciliter l'accès des publics à la connaissance, apporter la preuve des droits des particuliers et des collectivités (archives). Il constitue et gère les fonds d'archives et de documentation de la Ville et de l'Agglomération. Il traite également les fonds d'archives de plusieurs communes de Saint-Nazaire Agglo dans le cadre d'une prestation de service.

La cyberattaque a évidemment impacté l'activité du service :

- Forts impacts de la cyberattaque : outil informatique documentaire indisponible, report de l'archivage électronique, augmentation de la consultation des fonds d'archives (papier ou en ligne, le portail archives étant accessible), de la fréquentation du portail et de la page Facebook, des réutilisations historiques ou artistiques
- Accompagnement des services pendant la période de cyber-attaque : conseil, formation, archivage papier renforcé

CHIFFRES-CLÉS DOCUMENTATION

Tous les chiffres ne sont pas disponibles du fait de la cyberattaque

Près de

320

abonnements

1 panorama de presse quotidien, 13 newsletters pour les agents de la Ville et de l'Agglomération

CHIFFRES-CLÉS ARCHIVES

172

séances de travail

1117 documents communiqués

46 872

visiteurs web

pour 56 760 pages vues,
2 407 abonnés à la page Facebook

179

demandes

de recherche historique et 364 demandes d'actes d'état-civil

140

ml d'archives papier éliminées,

153 ml et 2,83 Go de documents collectés (Ville et CARENE)

32

actions culturelles et pédagogiques

8

jours d'interventions dans les communes de l'Agglo pour de l'archivage papier

2 - Direction Transition Économique

SERVICE ENTREPRISES, INNOVATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

/// TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Lancé en 2018, le programme national Territoires d'industrie a pour vocation de revitaliser l'activité industrielle au cœur des territoires. Depuis 2019, Saint-Nazaire Agglo et la Communauté de Communes d'Estuaire et Sillon forment le Territoire d'industrie Saint-Nazaire Loire Estuaire. Forts du succès et des résultats positifs obtenus lors de la phase 1 (2018-2023), les 2 collectivités ont décidé de prolonger la dynamique dans le cadre de la phase 2.

Le 11 avril 2024, un séminaire de co-construction de la nouvelle feuille de route a mobilisé une centaine de participants, entreprises, académiques, et acteurs du monde socio-économique pour lancer de nouveaux projets dans les domaines : Transition écologique, Innovation, Emploi & compétences, Logement & mobilité des salariés et foncier. Cet atelier a permis d'écrire la feuille de route du Territoire d'Industrie pour 2024/2027 qui a ensuite été validé en comité de pilotage sous l'égide du sous-préfet de Saint-Nazaire et du Président de l'agglomération en juin 2025. Celle-ci se compose d'une offre de services aux TPE/PME, d'un plan d'actions collectives, et de la mise en place d'un observatoire de la dynamique industrielle.



/// SOUTIEN À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Depuis janvier 2025, le dispositif CitésLab, piloté par l'association C Lancé, est déployé à Saint-Nazaire pour repérer et accompagner les potentiels entrepreneurs issus des quartiers prioritaires. Cette initiative vise à faire émerger les talents locaux et à favoriser la création d'activité au cœur des territoires. Le dispositif est incarné sur le terrain par Ingrid Tessier, salariée de l'association.

/// ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR / CAMPUS DE SAINT-NAZAIRE - INAUGURATION DE LA FAB ACADEMY

Présente à Saint-Nazaire depuis 1991, la Fab'Academy, gérée par l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) des Pays de la Loire, a inauguré en novembre 2024, sur le Campus Heinlex, un bâtiment de 8 700 m². Organisé en halles industrielles modernes, cet espace formera près de 225 apprenti·es par an au travers de 15 formations aux métiers de l'industrie, ainsi que 1 400 salarié·es en formation continue. Saint-Nazaire Agglo a soutenu à hauteur de 2 M€ l'opération de 18,80 M€ HT, aux côtés de la Région des Pays de la Loire, l'OPCO2i, la Banque des territoires et l'UIMM. L'agglomération s'engage ainsi résolument aux côtés des acteurs de la formation, au service des habitants et des entreprises du territoire.

/// DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE

Lors d'un événement rassemblant plus de 200 acteurs du territoire, la démarche Loire Estuaire Décarbonation a été officiellement lancée en février 2024. Depuis, les études d'opportunité et de faisabilité portant sur les infrastructures et la production d'énergies décarbonnées ont démarré ainsi que le déploiement du réseau de chaleur industrialo-urbain notamment. La convention de financement avec l'ADEME a été signée en novembre 2024 et plus de 15 entreprises et associations ont rejoint l'association ADELE en plus des membres fondateurs.

/// ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE SECTEUR DU BTP

Le réemploi dans le BTP : une nouvelle dynamique est lancée depuis décembre 2024 et l'organisation par Saint-Nazaire Agglo d'une matinée d'échanges réunissant presque 50 acteurs professionnels de la filière. Cette action collective s'inscrit dans le cadre de la feuille de route Économie Circulaire de l'agglomération. Elle produit d'ores et déjà des premiers résultats très concrets, ainsi certains matériaux inutilisés par les Chantiers de l'Atlantique ont par exemple été proposés à l'APIE (association d'insertion par l'activité économique) et au CISN (bailleur social privé) - et ont pu être récupérés pour des projets de rénovation - à l'issue d'une Fresque de l'Économie Circulaire organisée par Saint-Nazaire Agglo.



SERVICE EMPLOI, INSERTION, INNOVATION SOCIALE

/// TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

En 2024, dans le cadre du projet Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD), porté par Saint-Nazaire Agglo, le territoire a informé près de 200 personnes, et 17 personnes privées durablement d'emploi (PPDE) sont régulièrement impliquées dans le projet TZCLD. Des temps de travail avec les volontaires sont organisés comme un levier pour sortir de l'isolement et (re)créer du lien social, reprendre confiance en soi et en sa capacité à travailler. L'objectif est de développer le pouvoir d'agir des personnes, avec l'emploi en fil conducteur, et l'appui des partenaires pertinents du territoire.

Depuis novembre 2024, et la réception d'un courrier



© Saint-Nazaire Agglo - la CARENE



de la Ministre du Travail et de l'Emploi, la candidature de l'Agglomération nazairienne est validée par l'État. Ce soutien de l'État courrier nous a conforté dans la poursuite du travail engagé auprès des volontaires, et a sécurisé l'engagement des partenaires du territoire. La future Entreprise à But d'Emploi, dénommée « ADOCK » a commencé le développement d'activités comme la réparation cycles et le nettoyage de véhicules sans eau.

/// LA DÉMARCHE « TRANSITIONS ET MÉTIERS DE DEMAIN »

En 2024, Saint-Nazaire Agglo et la Communauté de Communes Estuaire et Sillon ont lancé une démarche commune, soutenue par le Fonds de Transition Juste mis en place par l'Union Européenne, pour anticiper et accompagner les mutations de l'emploi et des compétences liées à la transition écologique.

Le plan d'actions construit en 2024 et déployé à partir de 2025 visera à :

- Créer une culture commune liée aux enjeux de transition pour permettre aux entreprises et acteurs de l'emploi-formation d'adapter leurs activités et les compétences de leurs salariés
- Contribuer à l'adaptation de l'offre et des contenus de formation proposés sur le territoire
- Faciliter l'identification par les entreprises des sujets sur lesquels former leurs salariés et des dispositifs qu'elles peuvent mobiliser pour le faire
- Développer des actions spécifiques pour le secteur du bâtiment, en lien avec le développement de la rénovation et l'écoconstruction, avec une attention particulière sur les publics demandeurs d'emploi et les jeunes

/// LA CLAUSE SOCIALE

La clause sociale, introduite dans les marchés publics, est une disposition légale qui permet aux donneurs d'ordre (publics ou privés) de prendre en compte des objectifs de lutte contre l'exclusion et le chômage, dans la constitution de leurs achats.

Saint-Nazaire Agglo porte, au sein de son service Emploi, Insertion et Innovation sociale, le *guichet territorial unique de la clause* et vient en accompagnement de tous les donneurs d'ordre qui la sollicitent pour inscrire une dimension sociale à leur commande publique. En 2024, 17 donneurs d'ordre ont été accompagnés dans cette démarche.

Les principaux donneurs d'ordre accompagnés, en 2024, ont été : Saint-Nazaire Agglo, certaines communes membres de l'Agglomération, le bailleur social (Silene), les aménageurs (SONADEV et Loire-Atlantique Développement), la plateforme Régionale d'achats de l'État, les administrations déconcentrées de l'État, le Grand Port Maritime Nantes - Saint-Nazaire.

78 opérations ont été suivies par la Mission Clauses sociales, représentant 196 marchés (dont 152 marchés de travaux et 44 marchés de services). 154 entreprises titulaires de ces marchés ont été accompagnées dans la mise en œuvre des clauses sociales, au bénéfice de 220 personnes éloignées de l'emploi, qui ont pu être mises en situation de travail. Parmi ces 220 participants, 50 étaient domiciliés en quartiers prioritaires.

Ce dispositif a permis de générer 136 064 heures de travail (contre 111 728 en 2023), dont 49 % au bénéfice direct de structures d'insertion par l'activité économique (chantiers d'insertion, principalement, entreprises d'insertion et associations intermédiaires), dans le cadre de marchés réservés.

Les opérations emblématiques de l'année 2024 ont été celles autour :

- Du réaménagement du campus d'Heinlex : plusieurs maîtres d'œuvre accompagnés (Université de Nantes, Région Pays de la Loire, Sonadev, Carene - Saint-Nazaire Agglo)
- Des travaux liés à l'aménagement des nouvelles lignes Hélyle
- Des opérations inscrites au Programme de Renouvellement urbain d'intérêt Régional (le PRIR) portées par le bailleur social SILENE et la ville de Saint-Nazaire.

/// ACCOMPAGNER LES PUBLICS DANS L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA QUALIFICATION

Le Plan Local par l'insertion et l'Emploi (PLIE) propose un accompagnement individualisé et renforcé des publics pour des publics éloignés du marché de l'emploi. Cet accompagnement s'inscrit dans la durée et dans une prise en compte globale de la personne. Il est assuré par des référents de parcours individualisés et se poursuit durant les six premiers mois d'accès à l'emploi durable. En 2024, ce sont ainsi 312 personnes qui ont été accompagnées et 49 qui sont sorties du dispositif sur emploi durable (CDI ou CDD de + de 6 mois)

/// COOPÉRER AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES EN FAVEUR DE L'INSERTION DES PUBLICS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

- Soutenir des projets/structures qui mettent en œuvre un accompagnement spécifique auprès des demandeurs d'emploi

Saint-Nazaire Agglo soutient les structures d'insertion par l'activité économique qui salarient les demandeurs d'emploi avec des contrats aidés agréés par l'État pour une reprise en emploi accompagné

- 5 projets d'insertion par l'activité économique permettant le retour à l'emploi pour 300 personnes sur des métiers variés tels que le travail sur le recyclage, les espaces verts, la charpente maritime

SERVICE COMMERCE

/// STRATÉGIE COMMERCIALE INTERCOMMUNALE

L'année 2024 a été marquée par l'approbation d'une Charte intercommunale d'urbanisme commercial. Ce document stratégique vise notamment à mieux réguler les implantations sur le territoire de l'Agglomération et soutenir le commerce dans les centralités pour soutenir les lieux de vie, favoriser la proximité et veiller à une cohérence territoriale. Cette charte affirme notamment des principes de stabilisation de m² commerciaux en périphérie et des règles d'implantation spatiale des commerces, qui se traduiront réglementairement dans le PLUi d'ici 2026. Sur le territoire de l'agglomération, on compte 200 000 m² de commerce, soit 1,5 m² par habitant. La moyenne nationale est de 1 m².

/// CONCESSION « COMMERCE DE PROXIMITÉ »

Cette stratégie se double aussi d'outils opérationnels. En 2024 a également été approuvée par Saint-Nazaire Agglo la création d'une concession « commerce de proximité », qui permettra l'acquisition de locaux commerciaux par l'agglomération dans tous les centres-villes et centres bourgs du territoire dans le but de les requalifier et de les recommercialiser. Il s'agit de la première concession de revitalisation commerciale et artisanale déployée en France depuis la loi 3DS de février 2022 (différenciation, décentralisation et déconcentration).

/// ACCOMPAGNEMENT DES COMMERÇANTS

Le dispositif « Belles Vitrines » visant à donner un coup de pouce aux commerçants se situant sur les centralités des villes de l'agglomération et s'inscrivant dans une démarche de montée en qualité des devantures commerciales s'est poursuivi en 2024 : 13 commerces ont bénéficié d'une subvention afin d'améliorer leur devanture (33 000 € de subvention). Ce dispositif a permis d'accompagner depuis son lancement en 2014 100 commerces dans toutes les communes de l'agglomération.

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le 08/12/2025

ID : 044-214400301-20251203-D20251281-DE



/Saint-
nazaire
agglo